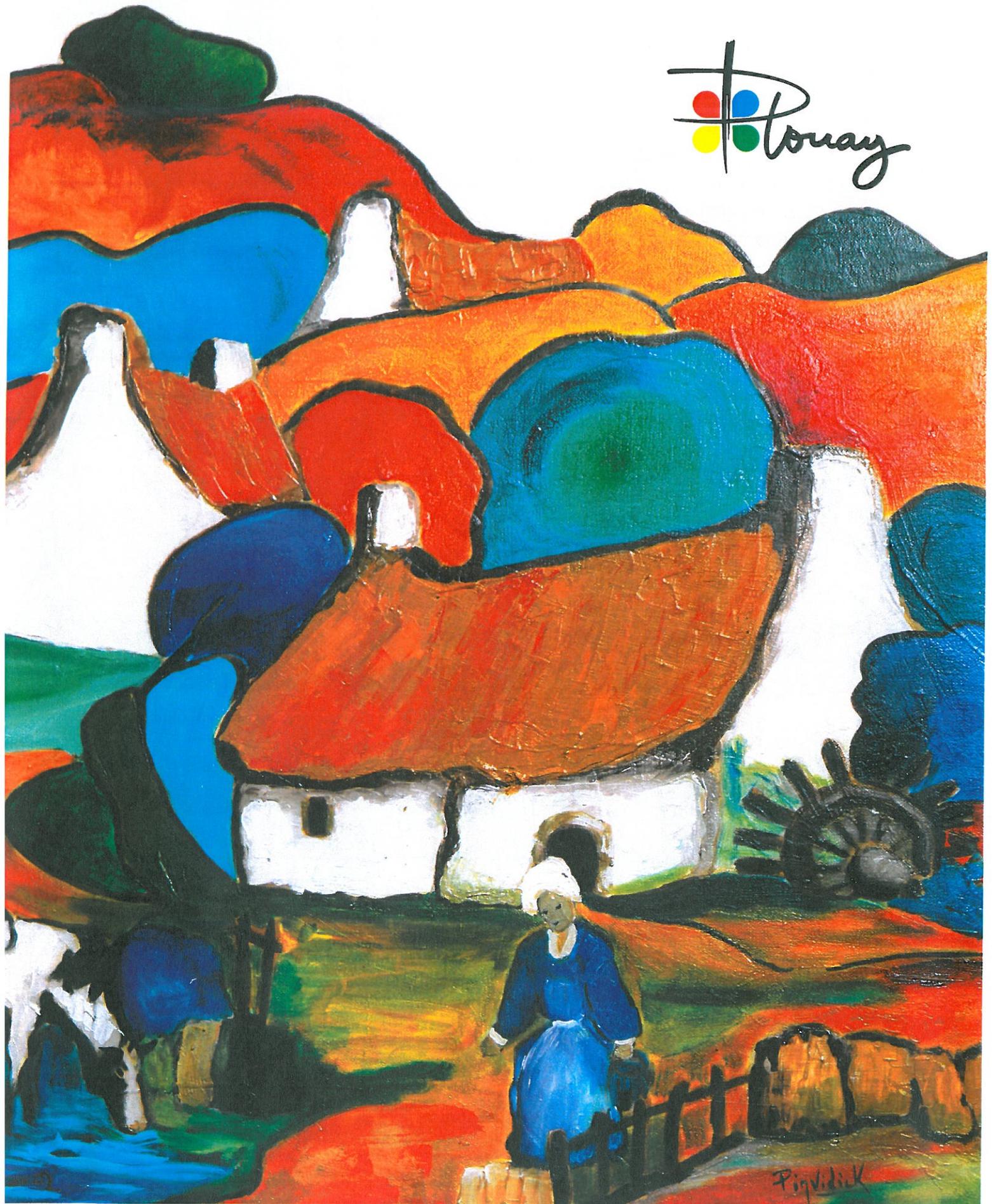
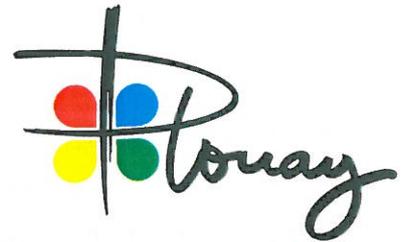


**Bulletin d'Informations Municipales - n°39 - Juin 2010**



- **Editorial** ..... 03
- **Enfance - Jeunesse - Education** ..... 04 - 05 - 06 - 07
- **Budget - Finances** ..... 08 - 09
- **Travaux - Urbanisme** ..... 10 - 11 - 12 - 13
- **Culture - Tourisme** ..... 14 - 15
- **Le printemps de Manehouarn** ..... 16
- **Environnement** ..... 17
- **Social** ..... 18 - 19
- **Informations Municipales** ..... 20
- **Langue Bretonne** ..... 21
- **Histoire - Patrimoine** ..... 22 - 23 - 24 - 25
- **Expression "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"** ..... 26
- **Etat-Civil** ..... 27

Jun 2010 - n°39

Directeur de Publication :  
Mr Jacques Le Nay

Coordination :  
Sylvie Péresse

Crédits photos :  
Les services de la Commune -  
Le Télégramme - Ouest-France

Traduction et rédaction en breton :  
Mickaël Messina - Henri Le Borgne

Conception et réalisation :  
Images & Diffusion - Parc d' Activités Restovy  
Plouay - 02 97 33 02 72

Impression :  
Imprimerie du Scorff - Plouay - 02 97 33 34 89



Mairie de Plouay  
4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY  
Tél. 02 97 33 31 51 - Fax 02 97 33 17 85  
E.mail : contact@plouay.fr

## PRÉSENTATION DES AGENTS ADMINISTRATIFS

Nous poursuivons et achevons notre présentation des agents communaux par les agents administratifs selon les services dont ils ont la charge à la mairie.



### Accueil



Anne  
Le Brishoual



Yolande  
Le Moual



Aline  
Mahé

### Urbanisme Services Techniques



Nadine  
Gauducheau

### Administration Générale Elections



Viviane  
Tanguy

### Gestion des ressources humaines



Fabienne  
Le Guernevé

### Comptabilité Finances



Pascal Rio

### Police Municipale



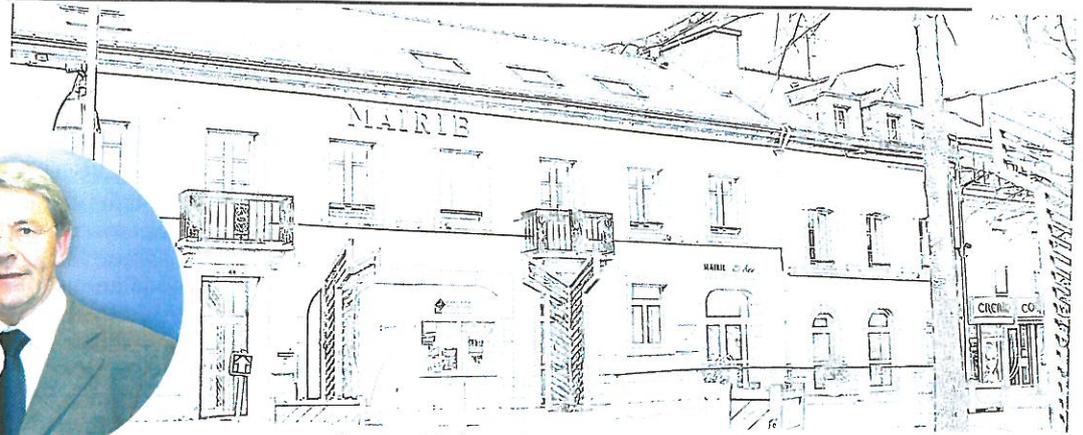
Guy Robic

## Yvan Couliou, nouveau directeur général des services



Catherine Bacqué ayant quitté Plouay pour Saint-Avé, elle a été remplacée au poste de Directeur général des services de la mairie par Yvan Couliou, 51 ans. Originaire de Lorient, marié et père de deux enfants à charge, Yvan Couliou est Ingénieur principal territorial, spécialisé dans le développement local et l'aménagement après des études à l'Institut d'Urbanisme de Paris, à l'Institut d'Administration des Entreprises de Dijon et à l'Institut de géo-architecture de Brest. Il a occupé divers postes à responsabilité avant d'arriver à Plouay : trois ans à Guidel, dix ans à Saint-Denis en région parisienne, cinq ans à la Communauté d'Agglomération de Saint-Denis et trois ans à Saint Jean de Braye dans le Loiret en périphérie d'Orléans ; Yvan Couliou arrive donc chez nous riche d'une expérience en urbanisme, en développement économique, en projet local et intercommunalité et en management pour aider les élus à cerner les enjeux de leurs choix, les épauler dans la constitution des dossiers et assurer la direction des agents municipaux.

## Le mot du Député-Maire



Mesdames, Mesdemoiselles,  
Messieurs, chers amis,

Cette nouvelle édition de notre traditionnel bulletin d'informations municipales va vous permettre de découvrir au fil de ses pages, les différents chantiers en cours ou achevés sur notre commune.

- Les travaux de la station d'épuration de Pont en Daul touchent à leur fin. Ce fut un grand chantier qui va être livré dans les jours prochains,
- Le programme pluriannuel du réseau routier se poursuit,
- Les travaux de la structure du multi-accueil pour les jeunes enfants près de la salle des fêtes, ceux de la nouvelle gendarmerie près de la communauté de communes, progressent.

Tous répondent à un même objectif : rendre le meilleur service possible aux plouaysiennes et aux plouaysiens.

Le plan local d'urbanisme (PLU) est en cours d'élaboration et son déroulement continue à vous être présenté lors des différentes réunions de quartiers en mairie tout le long de l'année.

Le prochain chantier important va être l'aménagement de l'entrée sud de Plouay (de la Poste jusqu'au carrefour de Kerfétan).

Le tissu associatif local n'est pas en reste : je me réjouis notamment de la fusion de nos deux clubs de football, l'USP et l'Avenir, en un seul club : Le football club de Plouay. Je lui souhaite la meilleure des réussites humaines et sportives.

Notre commune est reconnue par le dynamisme de nos commerçants, de nos associations locales et attire également de nombreuses associations départementales, en témoignent le congrès départemental des sapeurs pompiers le 12 juin, le slalom automobile les 27 et 28 juin, et bien entendu l'organisation du grand prix de Plouay, les 20, 21 et 22 août 2010.

Bonne lecture et un bel été à toutes et à tous.

Itronned, Dimezelled, Aotroued, kamaradoù ker,,

Bar bulletin doereioù-mañ e kavéc'h petra y-eo ar labourioù eh omp é kas da benn hag ar re a zo bet kaset da vad deja ba hon parrez.

- Eh omp éc'h achiv labourioù ar zil-doùr zo ba Pont an Daol. Ur chantier bras a oe, hag a vo achiv a-benn un nebeud deizioù.
- Eh omp é vont à-raok get labourioù an hentoù
- Eh omp é terc'hel da labourat ive àr ti ar vugale vihan, e-tal zal ar festoù, hag àr ti nevez ar jañdarned, e-tal ti an « tolpad parrezioù ».

Tout ar labourioù-se a vez zavet eit un dra hampken : rantiñ jervij da dud Ploe, ar gwellañ ma c'hallamp.

Ar plañ sevel tier nevez (Plan Local d'Urbanisme) eh omp é kampenn, ha ni a zalc'ha d'en karnit deoc'h da-gaver ar reünionoù-karter bar miri turafit ar ble.

Ar chantier bras a vo boulc'hed àr-lerc'h, a vo eit kampenn an hent hag a gasa da vourc'h Ploe doc'h tu ar c'hreisteiz (etre an ti-post ha kroc'h-hent Kerfeutan).

Traoù nevez zo pet gwraet get ar c'hevredigezhoù (asosiasionoù) ive : me zo koutant, da skwer, zo pet gwraet ur c'hleub football nevez, « football club de Plouay » diàr an daou a oe e-raok, USP ha l'Avenir. Me a soueta dezhoñ e tey brav tout an traoù getoñ.

Brudet eo hon parrez eit begioñ hon komersijan, hon kevredigezhoù. Hi a chacha ive ur bochad kevredigezhoù doc'h an departemant : da skwer, tolpad pompijan an departemant, d'an 12 a viz Mezheven, ar slalom otoioù d'ar 27 ha d'an 28 a viz Mezheven, ha zur'walc'h ar « Grand Prix » d'an 20, 21 ha 22 a viz Eost 2010.

Spi 'meus e vourréc'h lenn ar bulletin-mañ, hag ho po plijadur a-bad an hañv-mañ.



## PETITE ENFANCE

### Pomme de Reinette : Réunion d'information sur la couche lavable



Le jeudi 14 janvier, le Lieu d'Accueil Enfants Parents Pomme de Reinette a accueilli Mme Cortellari, pour une présentation de couches lavables.

Cette réunion, organisée à l'initiative de Hélène MIOTES, Maire Adjoint à la Petite Enfance et de Laurence RICHOMME, responsable de la structure, a réuni des parents et des assistantes maternelles qui ont découvert un produit plus économique, plus sain et plus écologique que la traditionnelle couche jetable (on estime que de la naissance aux 2 ans et demi de l'enfant, 5500 couches jetables représentent 1.102 kg de déchets contre 147 kg pour les lavables).

### Réunion sur le contrat de travail et d'accueil



Le Relais Parents Assistantes Maternelles a organisé une soirée d'informations Mardi 30 Mars à la salle des Fêtes de Plouay. Une trentaine d'assistantes maternelles des communes de Plouay, Calan et Lanvaudan ainsi qu'une dizaine de parents y ont participé. Animée par Laurence Richomme, Responsable du Relais, elle avait pour objectif de présenter le nouveau contrat de travail et d'accueil édité récemment par le Conseil Général du Morbihan.

### Formation continue des assistantes maternelles

Le Relais Parents Assistantes Maternelles de Plouay a organisé une réunion d'information sur le **Dispositif de Formation Continue des assistantes maternelles** le Samedi 6 Mars à la salle des Fêtes. Animée par Mme BENOIST, responsable de la Formation des Assistant(e)s Maternel(le)s au sein d'Arcades Formation à Lorient, cette réunion s'adressait à la fois aux assistantes maternelles agréées intéressées par le dispositif de formation continue et à leurs parents employeurs. Neuf assistantes maternelles de Plouay ont participé à cette réunion et six d'entre elles partiront fin Mai en stage de formation à Lorient sur le thème de l'alimentation du jeune enfant.

### Au relais les petits découvrent l'art



Yvelise Séraphin, qui expose régulièrement ses œuvres au Vieux Château, a partagé le Mardi 9 Mars sa passion avec les jeunes enfants accueillis au Relais Parents Assistantes Maternelles de Plouay. Ceux-ci ont découvert, avec les yeux mais aussi les mains, une exposition très colorée qui avait été choisie car elle se

prêtait bien à cette première expérience : l'artiste a en effet créé ses toiles à partir de riz et d'autres ingrédients mélangés à sa peinture. Les enfants ont ensuite prolongé cette découverte par une séance de peinture en compagnie de l'artiste. Il s'agissait pour le RAM d'une première démarche de partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Plouay afin de sensibiliser les plus petits à l'Art, la volonté étant, à terme, la mise en place d'ateliers artistiques pour les petits.



### RAM – Pomme de Reinette

Responsable : Laurence Richomme - Place de Bécherel - Plouay - Tel : 02 97 33 28 84

### Extension de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

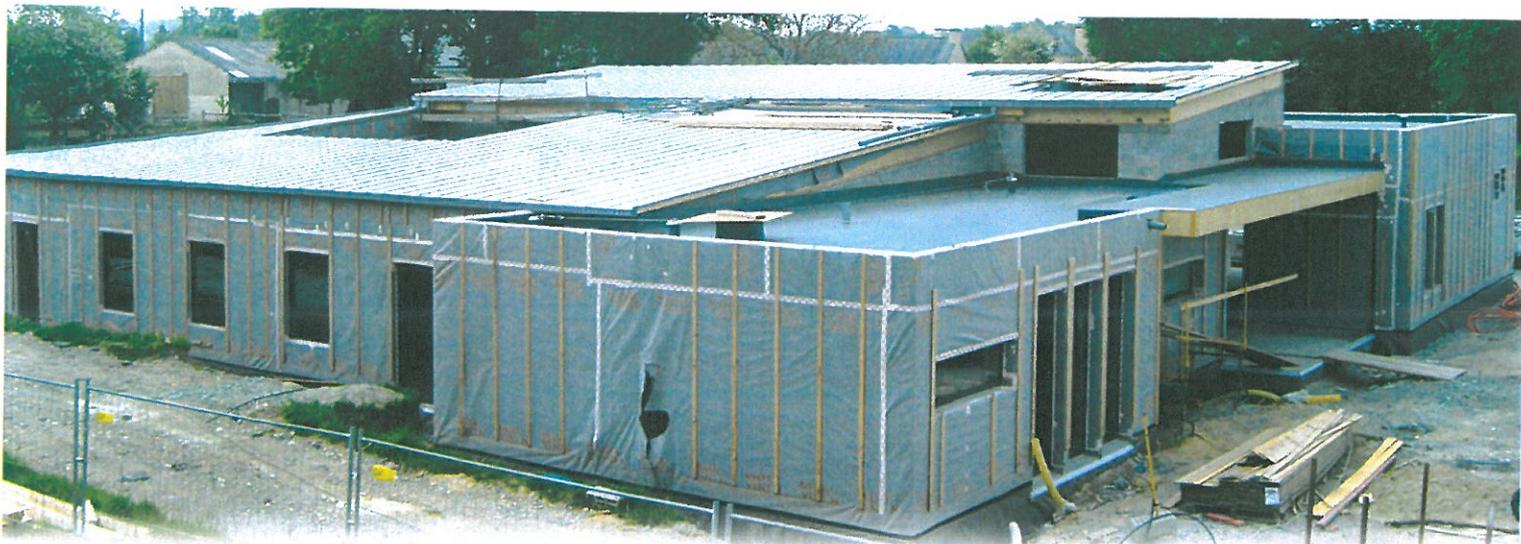
En raison de la fréquentation importante et croissante de l'Accueil de Loisirs de Plouay, autrement dit le Centre aéré, géré par l'association Familles Rurales, la municipalité a agrandi les locaux de Manehouarn pour que les enfants soient accueillis dans de meilleures conditions : une nouvelle salle de 45m<sup>2</sup> a été ajoutée au bâtiment existant pour un montant de 56 733 € hors taxe. Cette extension a aussi fourni l'occasion de repenser l'organisation du bâtiment. Cette nouvelle salle a été inaugurée le 9 avril en présence des représentants du Conseil Municipal des Enfants.

### CLSH – Domaine de Manehouarn

Katherine Houssays, la directrice du centre,  
et son équipe de moniteurs agréés, accueillent les enfants de 4 à 11 ans.  
Contact : tél. 02 97 33 06 52 ou 06 81 86 67 71.



## LE CENTRE MULTI-ACCUEIL



**Vous avez sans doute remarqué le chantier à l'arrière de l'Espace Jeunes, à côté de la salle des fêtes : la construction du centre multi-accueil a démarré fin 2009 et avance normalement. Pour satisfaire la demande de solutions variées de mode de garde, la commune a décidé la construction de cette structure dédiée à la petite enfance dont l'ouverture est prévue début 2011 avec une capacité d'accueil de 18 places au départ (et jusqu'à 24 places). La commune de Plouay sera ainsi dotée de structures à hauteur de son ambition pour l'enfance et la jeunesse.**

Les structures sont localisées de façon cohérente sur deux sites : l'enceinte de Bécherel pour l'accueil petite enfance (Relai Assistantes Maternelles, Pomme de Requette le lieu d'accueil Parents-Enfants qui seront centralisés dans le nouveau bâtiment multi accueil) et l'Espace jeunes, avec notamment son point d'informations, PIJ. Les services se doivent d'être dans le centre pour un meilleur accès. Le Parc de Manehouarn quant à lui reçoit les équipements de loisirs (Centre de Loisirs Sans Hébergement ainsi que les aires de jeux, skate-parc et le terrain multi-sport.) et répond ainsi de façon très adaptée à sa vocation.

Sur une surface de 585 m<sup>2</sup>, le centre multi-accueil abritera deux services complémentaires : un relais assistantes maternelles intégrant un accueil enfants-parents, L.A.E.P., et un multi-accueil pour de l'accueil régulier (crèche), ponctuel (Halte-garderie) ou d'urgence.

Le coût total des travaux s'élève à 1 745 000 € TTC, subventionné à hauteur de 66,08 %. Ce bâtiment s'inscrit dans une démarche Haute Qualité Environnementale et sera accessible aux personnes handicapées. De fait, ce centre est réalisé dans le respect des normes THPE, liée au Grenelle de l'Environnement (dont l'enjeu est de diviser par 4, à l'horizon 2050, les émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments).

Pour la conception comme pour la réalisation de ce nouvel espace, la municipalité a fait appel à des professionnels comme le cabinet

« Architecture vivante » de Nantes. Localement, c'est la société Loy qui est en charge de toute l'ossature bois, et de toute la partie technique d'isolation. Le gros œuvre a été quant à lui effectué par la société GARNIEL et c'est RIVE OUEST qui est en charge des différents agencements. La société ANVOLIA, de Lanester, est elle en charge du chauffage par pompe à chaleur et des panneaux photovoltaïques pour l'eau chaude.

L'objectif poursuivi au sein de cet espace dédié à la petite enfance est de favoriser l'épanouissement de nos enfants dans un cadre plus sain, tout en réalisant des économies d'énergies, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi de montrer l'exemple (en effet, tous les logements en 2012 devront consommer moins de 50 kwh/m<sup>2</sup>/an pour une généralisation des bâtiments à énergie positive d'ici 2020).

Un soin tout particulier a été apporté à la qualité énergétique et sanitaire des matériaux : les professionnels de la société Qualiconfort (de Ploudaniel dans le Finistère), spécialistes en solutions inédites et innovantes d'isolation ont été mandatés pour isoler la toiture, les murs périphériques (ce qui représente plus de 700 m<sup>2</sup> au total), par insuflation de ouate de cellulose (issue du recyclage de papier). Les travaux ont été réalisés courant mai.

### Pré-inscription :

**Un feuillet mobile est joint à ce Bulletin d'informations Municipales. N'oubliez pas de le remplir et de nous le faire parvenir dans les délais.**



On distingue la salle des fêtes en arrière-plan.



On reconnaît l'arrière de l'espace-jeunes.

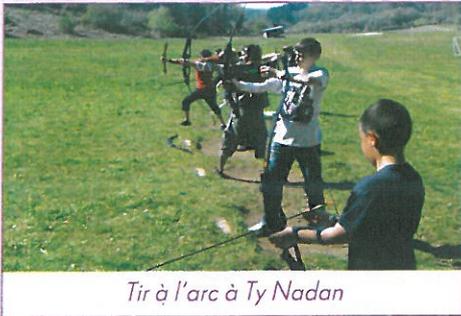


# Enfance - Jeunesse - Education

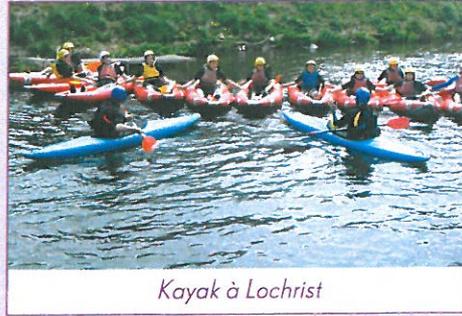
## L'ESPACE JEUNES

### Vac Loisirs

Lors des vacances de février et de printemps, des jeunes de Plouay ont participé à des activités diverses :



Tir à l'arc à Ty Nadan



Kayak à Lochrist



Soirée pizza-DVD à l'espace jeunes

Ces activités s'adressent aux jeunes à partir de 11 ans.  
Les inscriptions pour les vacances d'été se font auprès de Familles Rurales : 02.97.33.06.52.

### Accueil de Mexicains



Un groupe de jeunes mexicains a été reçu fin janvier par le lycée Colbert de Lorient dans le cadre d'échanges linguistiques. Par le jeu des relations entretenues entre le lycée et le collège Marcel Pagnol de Plouay, ces jeunes mexicains sont venus déguster les crêpes des élèves plouaysiens et en ont profité pour visiter une structure de Loisirs : l'espace jeunes.

### Nouvelle association junior : Plouay Riders Team



L'espace jeunes accompagne une nouvelle Junior Association composée de quatre jeunes, la quatrième du genre : ces associations sont en effet créées sur une durée relativement brève pour permettre à des groupes de jeunes fréquentant l'espace jeunes de mener à terme leurs projets.

Cette nouvelle junior association a pour but de s'équiper en équipement et en maillots BMX et participe avec les élus à une réflexion sur l'aménagement d'une piste de bi-cross sur le territoire de la commune.

### Point Information Jeunesse

Une réunion pour présenter le BAFA a eu lieu à l'Espace Jeunes de Plouay le samedi 20 mars. Pascal LE NY a présenté le cursus et les modalités d'inscriptions et expliqué l'intérêt pour un jeune de s'investir dans cette formation.



Pour tous renseignements sur le sujet, contactez l'Espace jeunes au 02.97.33.32.53



Pour la deuxième année, le PIJ de Plouay participe à l'organisation du Forum Jobs d'été du Pays de Lorient avec le BIJ de Lorient et les autres Pij du pays de Lorient ainsi que l'ARPE.

1600 visiteurs sont venus au palais des congrès pour y trouver des annonces, des conseils et des pistes afin de trouver un travail pour l'été. Le PIJ de Plouay est à disposition pour répondre, conseiller et aider à la frappe d'un cv pour rechercher un emploi pour l'été.



**ESPACE JEUNES**  
Responsable : Pascal Le Ny - Place de Bécherel - Tél : 02.97.33.32.53 Courriel : espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

### Inauguration d'un nouveau Jeu à Manehouarn

Dans le cadre de l'aménagement de l'aire de jeux de Manehouarn, le **Conseil Municipal des Enfants** a choisi une structure d'escalade de la société Kompan « le BloqX » : cette structure est une nouveauté du catalogue de cette société et Plouay a été l'une des premières villes à s'en équiper. Le Conseil Municipal des enfants a participé également au choix de l'emplacement de cette nouvelle structure, les services techniques de la ville ayant terrassé le terrain et aménagé de nouvelles plantations. La nouvelle aire de jeux proposée aux jeunes plouaysiens couvre désormais des tranches d'âge plus étendues et l'ensemble, avec le skate parc et le terrain multi-sports, offre une grande variété d'activités dans un espace cohérent et le succès rencontré par cette nouvelle aire est indéniable.



Le 9 avril 2010, a eu lieu l'inauguration des bloqX par les élus du conseil municipal et du conseil municipal des enfants

### A propos ... petit rappel de civilité ...

Certains habitués se plaignent des enfants qui font du vélo sur ces espaces, slalomant entre les diverses stations de jeux : cela met bien évidemment à mal la tranquillité des usagers et surtout cela met en danger les plus petits ; il y a suffisamment d'espace et d'allées à Manehouarn pour la pratique du vélo (dont un circuit pour s'entraîner derrière le musée) pour réserver les espaces de jeux au rôle qui leur a été dévolu et permettre à tous, même les plus jeunes, d'en profiter en toute sérénité et en toute sécurité.

On remarque aussi que de nombreux détritres sont laissés autour des jeux... alors que des poubelles ont été prévues pour les recueillir ! Emballages papiers, bouteilles, reliefs des goûters, couches sales (oui, oui...) souillent régulièrement les espaces de jeux au détriment de tous. D'aucuns diront que ce sont les chiens qui sortent ces détritres des poubelles... possible... quand les maîtres ne respectent pas l'obligation de tenir nos amis canins en laisse dans tout espace public a fortiori à proximité de jeunes enfants ! Les réactions des bambins sont tout aussi imprévisibles que celles des chiens : soyons prudents et veillons à la sécurité de nos enfants avant d'avoir à déplorer un accident !

### LES CROTTES DE CHIEN ET LA REPERCUSSION SUR LA SANTÉ DES ENFANTS :



Les municipalités urbaines ne savent plus que faire devant le peu de cas que les propriétaires de chien font des déjections de leur animal de compagnie.

Au-delà du désagrément, voire du danger qu'il y a à glisser sur une crotte de chien, ces excréments véhiculent des parasites qui représentent un risque d'infection grave, en particulier pour les enfants. Les sacs à sable sont les lieux les plus redoutables.

Le chien est un réservoir d'agents pathogènes divers dont les enfants sont les premières victimes. Mal des maladies et plus encore des lieux de loisirs (plages, rivières, campagne, aires de Jeux), la pollution fécale peut entraîner une contamination des mains et par là-même le risque d'ingestion de germes ou de parasites fécaux.

Cette absorption peut se faire par le biais d'aliments souillés, mais, chez les enfants, la contamination est souvent directement réalisée par ingestion de sable. Contrairement au risque parasitaire, le risque d'infections bactériennes semble minime.

INFORMATION : [www.pediatre-online.fr](http://www.pediatre-online.fr)  
Site internet des pédiatres strasbourgeois

Nos aires de jeux sont désormais aménagées sans sable pour éviter ces désagréments (et se conformer à la législation) mais les chiens urinent aussi sur les arbres, les jeux eux-mêmes, les grillages (et nous ne dirons rien des messieurs qui sont souvent pris d'irrépressibles envies ... au point de ne pouvoir atteindre les toilettes publiques, à l'angle du musée du vélo, et agrémentent les espaces publics, sans compter le spectacle charmant que cela offre aux yeux de tous !) Faut-il rappeler que les jeunes enfants sont plus près du sol que nous, donc plus près de ces urines et étrons qui ne manquent pas, de surcroît, de parfumer notre environnement dès les premières chaleurs...

Sans être alarmiste ni tomber dans le « tout hygiène » et le « tout sécurité », il nous paraît possible de faire en sorte que nos espaces publics soient simplement agréables à vivre pour tous, cela demande simplement un effort à chacun, tout simplement l'effort qu'il apprécie que les autres consentent à son égard !

### RAPPEL CODE GÉNÉRAL DE POLICE

**Article 112 :** Le port de la laisse est obligatoire pour n'importe quel chien, dans tout lieu public ou privé accessible au public. Le responsable doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son chien.

**Article 120 :** Le propriétaire, gardien ou détenteur d'un animal doit, de manière permanente, prendre toutes les mesures nécessaires destinées au respect de la propreté des trottoirs, parcs, squares et autres lieux publics ainsi que les espaces privés accessibles au public qu'il fréquente en compagnie de son animal.

Si, en dehors des endroits éventuellement réservés aux déjections, l'animal a souillé l'espace public ou privé, le propriétaire, le gardien ou le détenteur est tenu d'emporter l'excrément et de remettre immédiatement le lieu souillé en état de propreté.

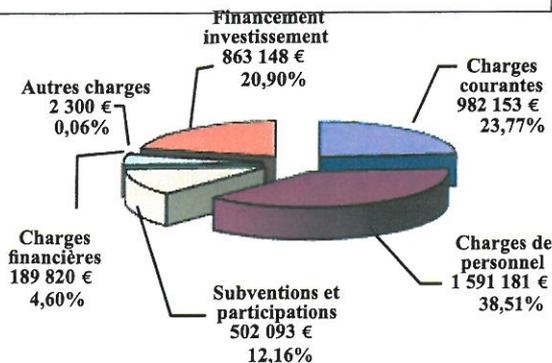
# Budget - Finances

**Budget ville 2010 : 12 415 923 €**

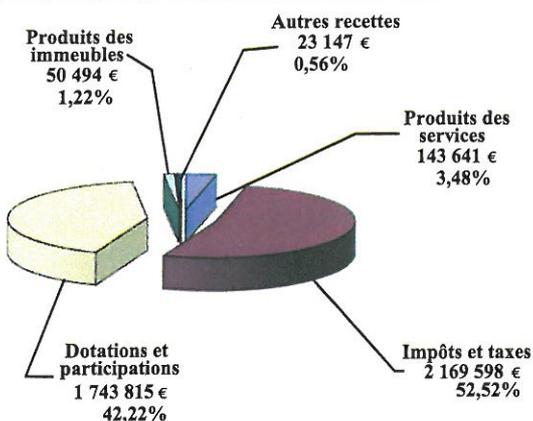
**INVESTISSEMENT : 8 285 228 € - FONCTIONNEMENT : 4 130 695 €**

POURSUITE D'UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT EN ADEQUATION AVEC LA POLITIQUE DE RELANCE DE NOTRE ECONOMIE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT MAITRISEES POUR SOUTENIR L'INVESTISSEMENT

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 4 130 695 €



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 4 130 695 €



## DÉTAIL DES CHAPITRES BUDGETAIRES

### Charges courantes :

Energie, eau, assurances, maintenance, restauration scolaire, entretien voirie...

### Charges de personnel :

	Effectif actuel
Administration :	8
Services Techniques	18
Ecoles	10
Bibliothèque	3
Espace socio-éducatif	4
Chantier d'insertion	10

### Subventions et participations

Associations sportives, culturelles, jeunesse, de loisirs...  
contrat association école privée (maternelle et primaire)

### Charges financières :

Intérêts des emprunts

### Financement investissement :

Dotations aux amortissements + excédent de fonctionnement dégagé

### Impôts et taxes :

	Taux
Dont produit Taxe d'habitation	654 960 € - 13,11'
Dont produit Taxe foncière sur le bâti	815 546 € - 19,52'
Dont produit Taxe foncière sur le non bâti	92 800 € - 44,68'
Dont reversement TPU (Taxe Professionnelle Unique)	462 510 €
Taux d'imposition communaux inchangés depuis 2000	

### Dotations et participations :

Dont Dotation Globale de Fonctionnement (Etat)	1 249 997 €
Dont compensations exonérations fiscales (Etat)	203 661 €

### Produits des services :

Participations usagers : cantine, garderie, Bibliothèque...

### Produits des immeubles :

Location salle des fêtes, logements communaux

## Les principaux investissements 2010

### POURSUITE DES OPERATIONS ENGAGEES

- . Création d'une structure multi accueil petite enfance
- . Construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie
- . Poursuite des études d'urbanisme (plan local d'urbanisme, schéma directeur des eaux pluviales)
- . Diagnostic accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public
- . BATIMENTS COMMUNAUX : isolation acoustique de la salle de tennis, réfection des enduits extérieurs du château de Manehouarn, extension du Centre de Loisirs Sans Hébergement de Manehouarn

### LES NOUVELLES OPERATIONS

- . AMENAGEMENTS URBAINS : entrée d'agglomération route de Lorient depuis le carrefour de la poste jusqu'au carrefour de Kerfetan, rue de la Libération, amorces rue de Kernivinen et rue Saint Sauveur, rue des camélias
- . VOIRIE RURALE : Programme de revêtement en enrobés
- . VOIRIE URBAINE : Programme de rénovation des voiries les plus anciennes de l'agglomération en intégrant les notions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de sécurité routière

- . ECLAIRAGE PUBLIC : Extension du réseau et programme de rénovation du réseau actuel dans un programme d'économies d'énergie
- . RESEAU EAUX PLUVIALES : Programme d'extension et réhabilitation en prenant en compte la réglementation relative au rejet au milieu naturel
- . ETUDES : de faisabilité pour l'aménagement de la Place du Vieux château et du carrefour rue des alliés / rue neuve, avec mise en parallèle "aménagement urbains" et "dynamique commerciale" dans le cadre du programme renforcé du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)

Ces opérations respecteront les objectifs fixés par l'agenda 21

### SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2010

- 1- Achèvement des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration communale :
- 2- Poursuite du programme de réhabilitation du réseau : Rue de la Chaumière, rue Paul Ihuel, secteur de Kernivinen et rue saint sauveur
- 3- Poursuite du programme d'extension du réseau : Secteur de Rostervel et rue des Aubépines

## La nouvelle gendarmerie : coût et financement



### HISTORIQUE

A la fermeture de la caserne de Bubry en juin 2004, les 4 gendarmes et les 2 adjoints ont rejoint la gendarmerie de Plouay pour porter son effectif à 12 professionnels. De ce fait, 6 familles résident à l'extérieur des locaux plouaysiens d'où est né le besoin d'une structure plus grande et plus adaptée. La caserne actuelle est la propriété du Conseil Général du Morbihan qui aura à gérer sa cession au moment du transfert. Les constructions nouvelles des gendarmeries ne sont plus de la compétence du Conseil Général. Le souhait de la commune de Plouay a été de porter ce projet dans le but de conserver ce service public sur son territoire.

### PROJET

#### Calendrier

- Septembre 2005 : accord de la gendarmerie nationale sur le principe d'une nouvelle caserne à Plouay
- Novembre 2009 : obtention du permis de construire
- Février 2010 : début des travaux
- Printemps 2011 : réception des travaux et entrée des gendarmes dans leurs locaux et leurs logements.

#### Description

- Superficie du terrain 7 185 m<sup>2</sup>, propriété de la commune,
- Caserne d'environ 350 m<sup>2</sup>
- Répartition des logements :
  - 3 T3 (dont un divisé en 2 studios)
  - 5 T4
  - 3 T5
- pour un total de près de 1 000 m<sup>2</sup> habitables

#### Reste à charge pour la collectivité (situation en juin 2010)

- Coût financier durant les 9 premières années (capital, intérêts, taxes foncières) : 1 205 000 €
- Loyers versés par la gendarmerie nationale sur ces 9 ans (constants annuellement sur toute la période) : -992 000 €
- Restent à charge de la commune : 213 000 €
- Soit 23 667 € par an

La 10<sup>ème</sup> année, la revalorisation des loyers sera effectuée pour toute la période des 9 premières années ce qui permettra d'atteindre l'équilibre en 2020. Des excédents seront dégagés pour la dernière période.

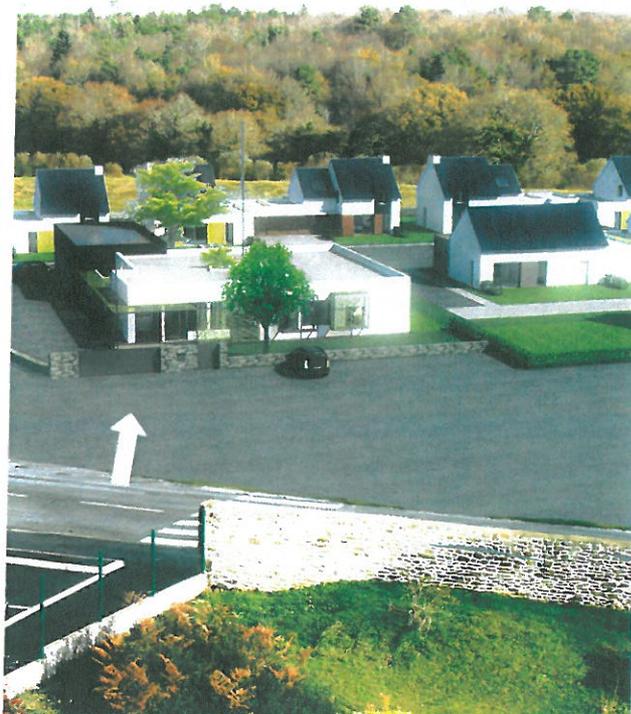
#### Plan de financement

DEPENSES	€ TTC
ETUDES	256 666 €
TRAVAUX	2 538 607 €
FRAIS ANNEXES	29 858 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 825 131 €</b>
. Caserne de gendarmerie : 810 131€ . 1 lotissement de 11 pavillons : 2 015 000 €	

FINANCEMENT	
Etat	490 390 €
Dotation communautaire 2009	153 951 €
Dotation communautaire 2010	92 370 €
Emprunt (sur 25 ans)	2 000 000 €
Autofinancement	88 420 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 825 131 €</b>

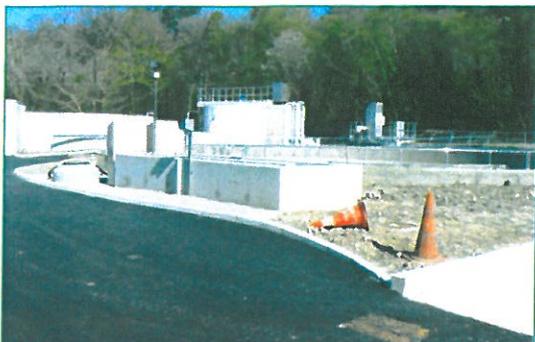
### Liste des attributaires lot par lot

LOTS	LIBELLES	ATTRIBUTAIRES	LOCALITES
1	GROS ŒUVRE	GARNIEL	PLOUAY (56)
2	ENDUITS EXTERIEURS	EMBEILL'FACADE	PEAULE (56)
3	CHARPENTE BOIS	ACM	QUISTINIC (56)
4	COUVERTURE ARDOISES ET ZINC	TIERCELIN	CAUDAN (56)
5	CHARPENTE METAL / BARDAGES	MARTIN CONSTRUCTIONS	MARTIGNE FERCHAUD (35)
6	ETANCHEITE	DENIEL ETANCHEITE	QUESSOY (22)
7	MENUISERIE ALUMINIUM	ATLANTIQUE OUVERTURES	VIGNEUX (44)
8	SERRURERIE	ALRE METAL	PLUNERET (56)
9	MENUISERIE BOIS	LE FALHER	ROSTRENNEN (22)
10	CLOISONS SECHES	RAULT Maurice	ROHAN (56)
11	PLAFONDS SUSPENDUS	COYAC	VANNES (56)
12	REVELTEMENTS DE SOLS	NICOL PERE ET FILS	QUEVEN (56)
13	PEINTURE REVELTEMENT MURAU	SPRO	VANNES (56)
14	ELECTRICITE VMC	CEGELEC OUEST	THEIX (56)
15	PLOMBERIE CHAUFFAGE GAZ	PHILIPPE Rémy	KERVIGNAC (56)
16	GROUPE ELECTROGENE	SDMO	BREST (29)
17	VOIRIES	BRULE WEICKERT	PLOURAY (56)
18	ASSAINISSEMENT RESEAUX	ETDE	LANESTER (56)
19	CLOTURES	JO SIMON	PLOUDANIEL (29)
20	ESPACES VERTS	JO SIMON	PLOUDANIEL (29)



## Une nouvelle station tournée vers le développement durable

Soucieuse de préserver son environnement (chacun sait que la maîtrise de la qualité de l'eau est aujourd'hui un enjeu majeur) et pour préparer l'avenir en prenant en compte les besoins domestiques et industriels croissants, la ville de Plouay a décidé de procéder à une rénovation complète et ambitieuse de sa Station d'Épuration située à Pont-en-Daul, en retrait de la départementale.

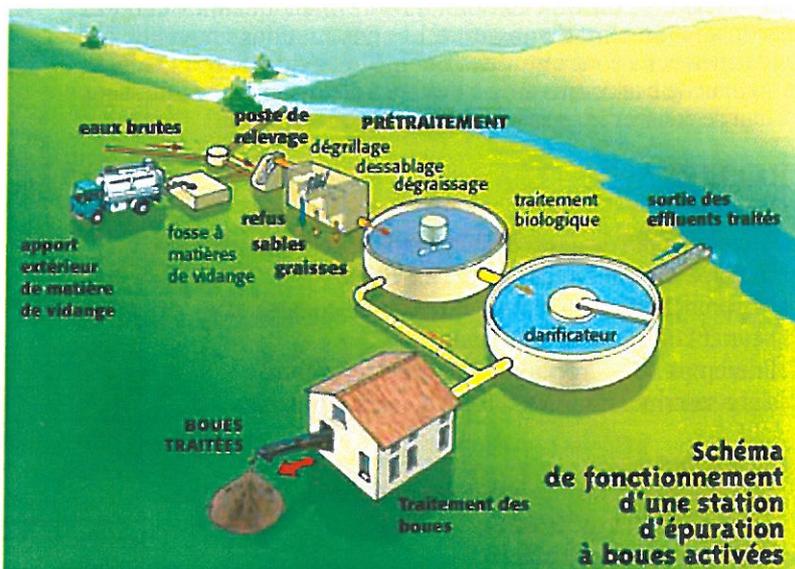


Cela fait maintenant près de six ans qu'a été entrepris le projet de mettre à niveau la station d'épuration biologique de type boues activées et deux années de travaux ont été nécessaires pour rénover, sans interruption de service, les installations de la station d'épuration qui dataient de 1981.

La nouvelle station est prévue pour traiter les eaux usées de 12 300 équivalents habitants et la zone artisanale de Restavy y est raccordée à l'exception de la société Celtys qui dispose de sa propre station de traitement. Cette station assure une qualité optimale des eaux des eaux rendues au milieu naturel, en l'occurrence le ruisseau de Saint-Sauveur, et fonctionne sans odeurs pour éviter toute nuisance au voisinage.

## Comment fonctionne notre station ?

Une station d'épuration est installée généralement à l'extrémité d'un réseau de collecte, juste en amont de la sortie des eaux vers le milieu naturel. Elle rassemble une succession de dispositifs, empruntés tour à tour par les eaux usées. Chaque dispositif est conçu pour extraire au fur et à mesure les différents polluants contenus dans les eaux. La succession des dispositifs est bien entendu calculée en fonction de la nature des eaux usées recueillies sur le réseau et des types de pollution à traiter.



## LES PRÉTRAITEMENTS



Le **dégrillage** retient les matières les plus volumineuses susceptibles de gêner les traitements ultérieurs ou d'endommager les équipements. Il consiste à faire passer les eaux usées au travers d'une grille dont les barreaux retiennent les éléments les plus grossiers. Après nettoyage des grilles, ces déchets sont évacués avec les ordures ménagères.

Le **dessablage-déshuilage** permet de récupérer les sables et les graviers par décantation alors que les graisses sont éliminées par flottation. Cette opération consiste à faire passer l'eau dans des bassins où la réduction de vitesse d'écoulement fait se déposer les sables et flotter les graisses. L'injection de microbulles d'air permet d'accélérer la flottation des graisses. Les sables sont récupérés par pompage et les graisses sont raclées en surface.

## LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE

Ces traitements sont indispensables pour extraire des eaux usées les polluants dissous, essentiellement les matières organiques. Ils utilisent l'action de micro-organismes capables d'absorber ces matières.

Dans la zone d'anoxie les bactéries privées d'oxygène transforment les nitrates en azote gazeux.

Dans la zone d'aération, les bactéries, en suspension dans le bassin, sont en contact permanent avec les matières polluantes dont elles se nourrissent et avec l'oxygène nécessaire à leur assimilation. L'oxygène transforme également l'azote ammoniacal en nitrate et l'adjonction de chlorure de fer permet la précipitation du phosphore.

La **clarification, ou décantation secondaire**, permet de séparer l'eau traitée de la masse des bactéries, que l'on appelle boues, piégées au fond du bassin. Pour conserver un stock constant et suffisant dans le bassin d'aération, une grande partie des boues extraites du clarificateur est renvoyée dans le bassin d'aération tandis qu'une petite partie de ces boues est évacuée du circuit et dirigée vers le stockage, constituant les « boues en excès ».

## LA GESTION DES BOUES



La production de ces boues est importante et nécessite une gestion appropriée : la commune de Plouay a choisi une valorisation agricole, par épandage. Afin de limiter les capacités de stock à dix mois et d'augmenter la valeur agronomique de ces boues, elles sont déshydratées par centrifugation pour atteindre un taux de siccité de 18% puis chaulées pour atteindre 27% de siccité et enfin stockées dans un silo couvert de 9000 m<sup>2</sup>. Elles sont ensuite épandues d'après un plan très précis fixant les quantités, les terrains et la période d'épandage.

## Caractéristique techniques de notre station

**FILIÈRE** : biologique à boues activées  
**CAPACITÉ** : 12 300 équivalents habitants  
 = unité d'évaluation de la pollution correspondant à celle d'un habitant réel  
 soit Demande Chimique en Oxygène de 120 g par habitant/ jour  
 Demande Biologique en Oxygène de 60 g par habitant / jour  
**CAPACITÉ DE TRAITEMENT DES BOUES** : 1500 m3 par an  
**VOLUME** : 2000 m3 par jour  
**DÉBIT DE POINTE** : 220 m3 par heure  
**CHARGE** : 860 kg par jour de Matière en Suspension  
 740 kg par jour de DBO (= demande biochimique en oxygène)

**Bassin tampon (orage)** : 490 m3  
**Bassin d'aération** : 3 300 m3  
**Clarificateur** : 1 400 m3  
**Aire de stockage des boues chaulées** : 900 m2



De nombreuses visites de chantier ont assuré le suivi de celui-ci sur les deux années de travaux ; elles réunissaient, en plus des responsables du cabinet CEC Coplan Environnement Conseil chargé de la rénovation, Roland Guillemot, adjoint délégué à l'aménagement urbain et aux infrastructures, Alain Penvern, opérateur chargé de la station et Robert Le Boulch, consultant bénévole.

<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>2 848 000 € HT</b>	
<b>SUBVENTIONS</b>		<b>66.50 %</b>
. Conseil Général du Morbihan	854 000 €	30.00 %
. Agence de l'eau	842 660 €	29.59 %
. Conseil Régional	197 000 €	6.92 %
<b>Somme à charge de la commune (par recours à l'emprunt)</b>	<b>953 940 €</b>	<b>33.50 %</b>

Vous avez pu le constater : le traitement de nos eaux usées nécessite de nombreuses opérations ; il va de soi que les charges financières de fonctionnement d'un tel dispositif sont proportionnelles au taux de pollution de nos eaux et ces charges financières étant reportées sur la taxe d'assainissement acquittée par les contribuables raccordés au réseau collectif, chacun a intérêt à ce qu'elles soient raisonnables.

En outre, si la collectivité investit et se donne les moyens de traiter le plus efficacement possible nos eaux usées, un citoyen soucieux de la qualité de l'environnement est un consommateur d'eau responsable, soucieux avant tout de prévenir la pollution de l'eau en évitant la présence de polluants dans cette eau.

Ainsi est-il préférable de n'utiliser et de ne rejeter dans l'eau que des matières organiques rapidement biodégradables.

- Il est donc interdit de rejeter à l'égout des huiles minérales, des produits inflammables, des solvants volatils, des substances toxiques tels que bains photographiques, herbicides... Ceux-ci sont à déposer à la déchetterie qui dispose d'une filière spécifique.

- Il faut absolument éviter de jeter dans la cuvette des toilettes les articles d'hygiène (serviettes et tampons hygiéniques, préservatifs, lingettes hygiéniques et lingettes nettoyantes...) ainsi que les restes de médicaments.

- Il faut tendre vers un emploi raisonné des produits d'entretien et préférer les produits les moins toxiques et les plus biodégradables possible : des tensioactifs d'origine végétale, des produits sans chlore, ni agents désinfectants, sans phosphates, ni formaldéhydes, sans solvants chlorés... Lisez attentivement les étiquettes, fiez-vous aux labels.

**Une opération Portes Ouvertes aura lieu et sera annoncée par voie de presse  
 N'hésitez pas à venir visiter cette installation.**



# Travaux - Urbanisme

## Circulation et aménagement de voirie

Ils n'ont échappé à aucun conducteur : des plateaux ralentisseurs ont été créés sur les axes principaux de circulation de l'agglomération.

La trop grande vitesse des véhicules en ville fait en effet partie des leitmotifs entendus lors des réunions de quartier et des mesures s'imposaient afin que les conducteurs respectent la restriction de vitesse dans les zones urbaines. La vitesse sur ces zones clairement délimitées doit être de 30 km par heure et l'élan du véhicule étant ainsi coupé, normalement le 50 km par heure est aussi respecté ensuite. Il en va de notre sécurité et de la tranquillité de tous ... alors le conducteur que chacun de nous est doit accepter ce que le riverain que chacun est par ailleurs lui impose !

*Ce carrefour présente une circulation dense et est un point de traverse important entre les lotissements riverains et le parc de Manehouarn : la sécurisation du passage piéton s'imposait et les bas-côtés ont aussi été aménagés par la création de trottoirs.*



Rue Neuve, vers Kernascléden



Rue des acacias, vers Quimperlé

## RADAR DE COURTOISIE

La commune a décidé également l'achat d'un radar de courtoisie afin de faire connaître à chacun la vitesse à laquelle il roule sans que cela donne lieu à contravention.



*Les usagers se plaignent de la vitesse excessive des véhicules aux entrées et sur les parkings du parc de Manehouarn ! Soyez prudents !*



La rue de Creis Er Prat, derrière le supermarché, a fait l'objet d'une réfection complète pour augmenter le confort des utilisateurs et faciliter le cheminement piétonnier entre ce secteur de Creis Er Prat, où est installé notamment le foyer pour autistes, et le centre et ses commerces.



La rue de Kreis Er Lan a fait également l'objet d'un aménagement de voirie.

## REMANIEMENT DU CADASTRE DE L'AGGLOMERATION

Le remaniement du cadastre de l'agglomération est terminé et ses résultats ont été communiqués aux propriétaires concernés au moyen d'un relevé parcellaire (en deux exemplaires) indiquant la situation ancienne et la situation nouvelle.

Quelques propriétaires ont oublié de retourner un exemplaire de ce relevé au service du Cadastre à Lorient. Ces personnes sont invitées à transmettre ce document au service du cadastre à Lorient ou à le déposer en mairie de PLOUAY. Ne pas oublier de dater et signer le relevé.



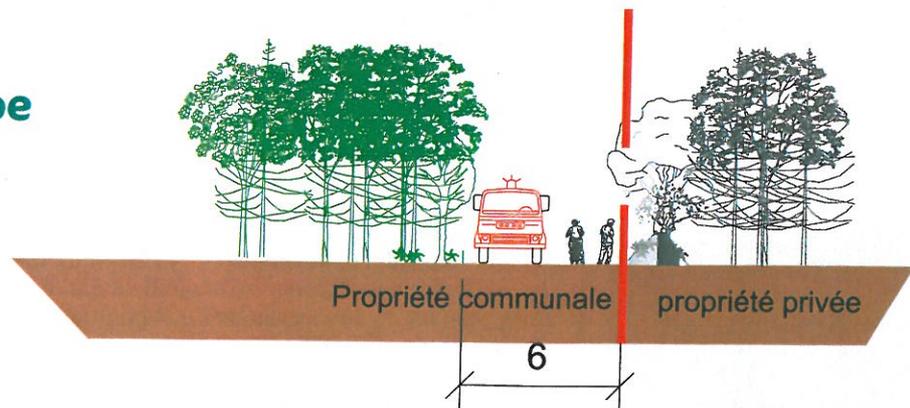
## Une nouvelle allée pour se repérer dans la propriété communale boisée de Coat Fao



Pour se repérer plus aisément, pour permettre un accès aux véhicules de service et de secours, pour faciliter l'exploitation forestière, la Commune a décidé de créer une allée appelée "Allée du Grand Bois" dans la propriété communale boisée du Coat Fao située au nord de l'agglomération (ce projet a fait l'objet d'une demande d'autorisation).

Cette allée d'une longueur de 1,4 Km environ démarre au Lezot, à proximité des antennes relais téléphonie mobile, pour aboutir sur le chemin de Grande Randonnée à peu près au niveau du lavoir, comme indiqué en vert sur le plan ci-dessus. Sur la quasi totalité de son trajet, cette allée délimite la propriété communale des propriétés privées. L'entreprise Hamond de Penquesten, qui a passé un accord avec la collectivité pour l'acquisition du bois, a démarré la coupe des arbres courant avril 2010. La prochaine étape consistera à niveler et enherber cette nouvelle allée.

### Coupe de principe





## Une exposition pour valoriser le patrimoine lié à l'eau dans la vallée du Scorff

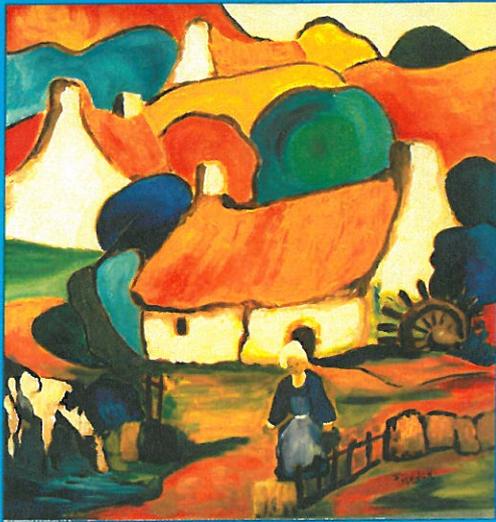
Cette exposition intitulée « Eau fil du temps – Au fil de l'eau. Ressource en eau et patrimoine historique en vallée du Scorff » s'est tenue du 30 mars au 9 avril 2010 à la bibliothèque municipale.

Réalisée par Jacqueline Le Calvé, chargée d'animation au Syndicat du bassin du Scorff, et Daniel Tanguy, président de l'association « Scorff et patrimoine », l'exposition associe la dimension historique et environnementale de la question de l'eau à partir de huit panneaux conçus et fabriqués par la section sériographie du lycée Emile Zola d'Hennebont. Ainsi sont abordés « à la fois la fonction et l'histoire de ces différents patrimoines : ponts et gués, étangs et pêcheries, moulins, seuils, forges et énergie hydroélectrique, sources, fontaines, lavoirs, puits et réseau d'eau, prés irrigués et béliet hydraulique (système de pompe du XIXème siècle) ». Cette exposition illustre également les changements, abandons et destructions de ce patrimoine, l'évolution du rapport de l'homme à la ressource en eau et à son environnement et, en conséquence, la nécessité actuelle de mieux gérer cette ressource précieuse.



## LE LAUREAT 2010

Le Prix de la Ville de Plouay a été attribué à une artiste d'Hennebont Françoise Wolff-Le Dorze, qui peint depuis vingt ans sous le pseudonyme « Pindivick » (prospérité, opulence en breton) pour sa toile La vallée de l'Ellée.



## Le salon des arts

La douzième édition du Salon des arts de la ville de Plouay s'est tenu, au vieux château, du 11 au 21 mai sous le signe de la couleur et de la gaieté pour le bonheur des yeux des nombreux visiteurs. Cette exposition de peintures a rassemblé une vingtaine d'artistes régionaux aux techniques et inspirations diverses, certains de ces artistes étant désormais des fidèles mais cette année encore a vu l'arrivée de nouveaux venus.

Le jury constitué d'élus, d'artistes « non engagés dans la compétition » a cette année choisi d'attribuer le prix de la ville de Plouay à la toile de Pindivick. Cette toile, dans le cadre de la politique de soutien aux artistes locaux, a été achetée et vient ainsi compléter la collection de la ville, visible par tout un chacun, au détour des bureaux et couloirs de la mairie.



Le vernissage



La remise des différents prix



Parallèlement à l'exposition était organisé un concours de dessin ou de peinture destiné aux peintres et dessinateurs amateurs : «Eau fil du temps ? Au fil de l'eau». La remise des prix a eu lieu le 21 mai et a récompensé le meilleur candidat dans chaque catégorie : Mathieu Freval pour les enfants de 7 à 11 ans, Anaïs Le Page pour les collégiens de 12 à 15 ans et Jean Lechat pour les adultes 19 ans et plus. En guise d'encouragement à la pratique des arts, chacun d'eux a reçu du matériel de dessin ou de peinture ou des ouvrages relatifs à l'art.

Soucieuse de favoriser la pratique artistique, la municipalité a, comme lors de la précédente édition, organisé un stage d'aquarelle à destination des enfants le mercredi 12 mai au matin et une session pour adultes l'après-midi. Ces stages animés par Nicole Ploteau ont ravi les participants qui ont pu s'initier à cet art plus difficile qu'il n'y paraît de la technique de l'aquarelle... pour rester sur le thème «Au fil du temps-Au fil de l'eau », thème du concours en rappel du fil conducteur de la journée du Printemps de Manehouarn.

## AGENDA :

- . FÊTE DU PATRIMOINE au domaine de Manehouarn le dimanche 19 septembre.
- . CONCOURS PHOTO : lors de la cérémonie des vœux, seront exposées les photos prises de Plouay sous la neige en janvier 2010 : choisissez vos meilleurs clichés et déposez-les à la bibliothèque si vous souhaitez participer.

## Le Theatro : une semaine de théâtre sous le signe de la commedia dell arte

Dans le cadre de sa politique culturelle, la municipalité a fait le choix de s'adresser prioritairement au public scolaire, c'est pourquoi, les années passées, des représentations théâtrales choisies selon des niveaux scolaires précis étaient données en journée et non en soirée. Pour favoriser cependant un accès au plus grand nombre et la fréquentation en famille, il a été décidé de faire revenir cette année la troupe du Theatro, déjà connue des plouaysiens pour être venue en 2003, pour une semaine d'animations autour de son spectacle Varieta inspiré du théâtre populaire d'origine italienne de la Commedia dell arte. Du 5 au 10 avril, sous le chapiteau installé devant le musée du vélo, diverses animations se sont déroulées devant un public nombreux et conquis.

Le mercredi 7 avril, le public a pu découvrir le chapiteau et l'art d'être acteur : le public, notamment les enfants du Centre Aéré venus en voisins, a pu découvrir le chapiteau et s'initier au jeu de la Commedia dell arte. Le mercredi soir, lors du concert à l'italienne, le public a pu reprendre en chœur les airs entraînants de la chanson populaire enchaînés à un rythme soutenu par des chanteurs multi instrumentistes ; ce concert était suivi d'un buffet « pour un mélange festif de saveurs sonores et gustatives ».



Les jeudi et vendredi, ont retenti les rires des écoliers et collégiens de la commune. En effet, plusieurs séances de découverte ont été programmées à l'intention des écoles primaires de Manehouarn et du Sacré-Cœur ainsi que pour les élèves de 6ème des collèges Marcel Pagnol et Saint-Ouen. Les volontaires ont pu s'essayer au travail de comédien, se livrant sans crainte aux acrobaties et jongleries.



Le jeudi soir, des projections visuelles et musicales ont permis à un public adulte de découvrir l'histoire de la Commedia, des origines à nos jours... conçues comme un spectacle, ces projections étaient accompagnées de démonstrations des acteurs.

Le vendredi soir, un public nombreux et familial a rempli le chapiteau et l'a fait résonner de ses éclats de rire. La comédie burlesque présentée a permis aux comédiens d'exprimer leur talent dans de nombreuses facéties qui n'ont pas manqué de déclencher l'hilarité des petits comme des grands.

# Le Printemps de Manehouarn

La troisième édition de cette manifestation s'est déroulée, avec succès, le dimanche 11 avril avec la participation de la ville de Plouay, du Syndicat du bassin du Scorff, de l'office de tourisme, de la communauté de communes, de la Sagemor et aussi de l'association des Jardiniers de France.

Le public est venu encore plus nombreux que l'an passé profiter des animations mises en place dont le panorama suivant témoigne de la variété et de la richesse. Soucieuse de la préservation de la ressource en eau, la Commune de PLOUAY a choisi le thème de l'eau pour cette édition 2010 après s'être portée candidate à l'action expérimentale menée par le Syndicat Départemental de l'Eau avec le concours du Département du Morbihan, en vue de réaliser des économies d'eau sur les consommations communales. Le printemps de Manehouarn a permis de présenter au public les actions de la commune



Exposé sur le projet de réhabilitation du béliet de Manehouarn



Des conseils pour jardiner au naturel + Conférence et diaporama sur le thème « Utilisation de l'eau dans les jardins »



La désormais traditionnelle foire aux plantes et outillage



Démonstration de toilettes sèches



Ecomobile du Conseil Général 56 : communication sur « produits d'entretien et santé à la maison » + Exposition « campagne sur la promotion de l'eau du robinet »



Spectacle jeune public "Lombric fourchu est amoureux d'une étoile" : lié aux déchets : le plus facile à recycler c'est celui que l'on ne produit pas



Une nouveauté : des peintres à l'œuvre



Exposition « Patrimoine historique au fil de l'eau »

## Un thème central et majeur : l'EAU

Conférence et diaporama sur le thème « Utilisation de l'eau dans les jardins »  
 Démonstration de compostage individuel  
 Communication sur le tri sélectif  
 Expositions : Economies d'eau, Plan de désherbage et techniques alternatives  
 Portes ouvertes au Musée du Vélo  
 Démonstration de désherbage  
 Portes ouvertes au gîte d'étape et locatifs saisonniers  
 Projection continue de film « La Renaissance du Domaine de Manehouarn »

LA 4<sup>ème</sup> ÉDITION AURA LIEU LE 10 AVRIL 2011 : NOTEZ-LE !

## Pesticides

La commune de Plouay s'est engagée à ne plus utiliser de désherbant chimique : ne vous impatientez pas devant les mauvaises herbes ! Les agents effectuent un désherbage mécanique, plus long à réaliser. Si ces mauvaises herbes vous indisposent vraiment ... Arrachez-les !

Pour prendre soin de leur jardin, les Français utilisent 8 000 tonnes de produits phytosanitaires chaque année ! Or l'usage des pesticides a des conséquences néfastes bien connues et il vaut mieux se tourner vers des pratiques plus naturelles.



LE JARDINIER COSMONAUTE, C'EST FINI !

## Les solutions de jardinage au naturel pour ne pas avoir à utiliser de produits chimiques :

. **Les paillis** : ils empêchent la montée des herbes indésirables et ils permettent de conserver l'humidité du sol : « un paillage vaut deux arrosages ». Les paillages organiques permettent en outre d'apporter progressivement un peu de matière organique au sol. Exemples: écorces ou aiguilles de pin, bâche plastique, bâche tissée, paillettes de lin, écorces de cacao + le broyage des déchets de jardin (taille, pelouse séchées...)

. **Les plantes couvre-sols** : elles ont un pouvoir couvrant qui leur permet d'occuper rapidement l'espace et d'empêcher ainsi la pousse d'herbes indésirables. On les utilise pour tapisser le sol des parterres de plantations, des talus, des haies, des pieds d'arbre. Exemples: consoude à grandes fleurs, géranium des bois ou à grosses racines, marjolaine naine dorée, lamier, petite pervenche, etc.



. **L'eau chaude de cuisson** des légumes permet de désherber efficacement les allées.

. **Les engrais verts** : Le composteur mis à disposition par la Communauté de communes, permet de composter soi-même ses déchets et d'obtenir un engrais naturel, complet et gratuit.

**Au potager, les engrais verts sont des plantes qui, semées après une récolte, occupent rapidement la terre nue.**

Ces plantes empêchent l'invasion par des herbes indésirables, capturent les reliquats d'éléments fertilisants présents dans le sol et empêchent qu'ils soient emportés par les pluies vers les ressources en eau. Exemples : moutarde, phacélie, colza d'hiver...

. **Les outils** : De nombreux outils permettent de limiter l'utilisation des pesticides au jardin : binette, sarcloir...



## RAPPEL

*La tonte et autres activités bruyantes sont autorisées les jours ouvrables de 8h30 à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h, donc interdits en dehors de ces horaires !*



## Décharges sauvages ...



**Promenade du dimanche d'antan ?**

De l'époque où les décharges sauvages étaient légion ?

De l'époque où les décharges municipales n'existaient pas ?



**Non, promenade dominicale d'aujourd'hui,**

29 mai 2010, route de Guern à Kerlagadec ! La décharge municipale est à 5 km de là ! La colère des riverains est légitime !

Les bidons ont contenu du combustible pour chauffage individuel ... le reste n'est pas bio-dégradable non plus !



## Service des Tutelles

Le CCAS de Plouay gère plusieurs services. Parmi eux, il en est un peut-être moins connu des plouaysiens : le Service des Tutelles. Ce service a pour mission la protection des majeurs. Cette protection a un caractère juridique, puisque la décision relève d'un juge et son fonctionnement est encadré par la loi, notamment par le Code de l'Action Sociale et des familles. Il y a plusieurs niveaux de protection.



Quatre personnes assurent cette mission :

- . 2 mandataires judiciaires qui ont la responsabilité des mesures
- . 2 agents qui assurent le suivi administratif et comptable des majeurs protégés.



M. Minier - J. Renard - M.L. Cornec du service tutelle

Ce service, agréé par les différentes autorités (DRASS, DDASS, Justice...), a été créé à Plouay en 1992. Cette création résultait d'une demande des Juges pour couvrir un secteur géographique Nord-Ouest du département et diversifier les services. C'est aussi un choix de politique sociale du CCAS de Plouay.

2009/2010 sont deux années importantes pour le service en raison de la mise en place de la loi du 5 Mars 2007 portant réforme de la Protection Juridique.

Aujourd'hui le Service des Tutelles gère 130 mesures, chiffre qui amorce, en ce début d'année une augmentation significative (au 1er Janvier 2010 : 120 mesures).

## Service Aide à Domicile

Dans le bulletin municipal n°39 de Janvier 2009, vous étiez présentées les Aides à Domicile du Service. Depuis le 1er Janvier 2010, celui-ci a grandi. En effet, le CCAS d'Inguiniel et celui de Plouay ont conclu une convention de regroupement des Services d'Aide à Domicile. Ainsi, l'effectif d'Aide à Domicile passe de 23 à 33, et l'effectif administratif de 1 à 1,5.

Dans un contexte démographique particulier (vieillesse de la population) et économique difficile (budgets sociaux des différents organismes), l'heure est au regroupement avec un double objectif : maîtriser les budgets sociaux et favoriser la professionnalisation des services d'Aide à Domicile. Par ce choix, les CCAS concernés, à savoir Calan, Lanvaudan, Inguiniel et Plouay, s'inscrivent dans la politique départementale et des différents organismes financiers, tout en créant une dynamique locale pour un service efficace aux usagers de ces communes.

### AIDE À DOMICILE



**Pour tous renseignements concernant le maintien à domicile, n'hésitez pas à contacter le CCAS (prenez rendez-vous par téléphone).**

Les dossiers peuvent y être retirés ou constitués.

CCAS - Allée des Tilleuls - 56240 PLOUAY - Téléphone : 02 97 33 30 85

E-Mail : c.c.a.s.plouay@wanadoo.fr

## INFO



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

*Le réseau des ADIL offre aux particuliers un conseil complet et gratuit sur tous les problèmes liés au logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux.*

### PAYS DE LORIENT

Hennebont	Mairie	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudis	9h15 - 12h15
Lanester	Mairie	Jeudi	14h00 - 17h00
Ploemeur	Mairie	2 <sup>ème</sup> mardi	14h00 - 17h00
ASA Lorient	ASA	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mardis	9h00 - 12h00

### PAYS DU ROI MORVAN – CENTRE OUEST BRETAGNE

Gourin	Mairie	1 <sup>er</sup> mardi de janvier, mars, mai, juillet, octobre et décembre	14h00 - 17h00
Le Faouët	Mairie	1 <sup>er</sup> mardi de février, avril, juin, septembre et novembre	14h00 - 17h00
Guémené sur Scorff	Mairie	3 <sup>ème</sup> mardi de janvier, avril, juillet et octobre	14h00 - 17h00

## EHPAD / Résidence Louis ROPERT : l'animation

Historiquement, la création des Foyers Logements a été une réponse à une pénurie de logements sociaux pour les retraités. Au fil du temps, de l'évolution démographique et de celle de l'âge d'entrée en établissement, les Foyers Logements sont devenus pour un grand nombre EHPAD.

Cette évolution marque le souci d'accompagner des personnes au corps fatigué ou marqué par la vieillesse et ses « infirmités ». Si cette prédominance du soin est toujours d'actualité, parallèlement, le « prendre soin » s'est développé. Ce prendre-soin constitue en fait le déploiement des différents aspects de l'accueil du Résident et son objectif est de favoriser le vivre, l'être. L'animation est un point important de ce prendre soin.

Animer veut dire « donner une âme ». Cette définition est importante, car elle sort l'animation du cadre très restrictif de ce qui est appelé « les activités ». L'animation n'est pas de l'occupationnel pour tromper un éventuel ennui. Donner une âme implique tous les services dans l'accompagnement quotidien des Résidents. L'animation a pour objectif de faciliter, de maintenir ou de recréer des lieux sociaux en interne



(entre les Résidents) comme en externe (Famille, amis, voisins, le village...). L'entrée, puis la vie de tous les jours au sein de la Résidence ne doit et ne peut signifier l'arrêt d'activités, la perte de centres d'intérêts, la perte d'une utilité sociale. L'animation insufflé un élan vital au quotidien, une convivialité. Les activités, distractions, événements divers sont et ne sont que des outils pour y parvenir, et entrent dans le respect de l'identité de chacun des Résidents. L'animation est bien une affaire d'Equipe. L'organisation quotidienne d'une activité sociale ou d'une activité « sensorielle » qui contribue à maintenir l'autonomie ou prévenir sa perte, nécessite un moyen particulier, un rôle clef : l'animatrice. Ce moyen est inscrit dans le projet pour le renouvellement de la convention tripartite en cours de négociation.



# Informations Municipales



## Le passage à la télé tout numérique

Dans la précédente édition du Bulletin d'Informations Municipales de décembre 2009, une page complète a été consacrée au passage « Tous au numérique » en Bretagne le 8 juin 2010. Des informations pratiques étaient données sur les démarches à effectuer notamment pour les équipements à installer (antenne et adaptateur TNT) ainsi que sur les aides financières susceptibles d'être accordées (aide à l'équipement, aide à l'antenne et aide à la réception). Les formulaires de demande d'aides financières sont aujourd'hui disponibles en mairie ou sont téléchargeables sur le site internet [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr).



Pour tout renseignement, le centre d'appel GIP France Télé Numérique est ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h au 0 970 818 818

## Aux propriétaires des hébergements touristiques

Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir au préalable fait la déclaration auprès du maire de la commune où se situe le meublé.

Les loueurs de meublés de tourisme déjà mis en location à la date du 23 décembre 2009 (parution du décret d'application n°2009-1652) doivent procéder à cette déclaration au plus tard le **1er juillet 2010**.



## La carte Vitale c'est pratique !

Plus de papiers ni de courriers



En actualisant sa carte Vitale, l'assuré met à jour ses droits et garantit une prise en charge efficace de ses dépenses de santé. Il ne lui est plus nécessaire d'envoyer de courrier ni de remplir de papier.

Enfin, le remboursement de ses frais de santé est garanti dans un délai de 7 jours.

Une minute et c'est fait !

Pour effectuer la mise à jour, il suffit de se rendre auprès d'une borne prévue à cet effet présente dans toutes les caisses de l'assurance maladie, dans les pharmacies, ou encore dans certains établissements de santé. Une fois sur place, insérer la carte dans la borne, se laisser guider et une minute plus tard c'est terminé ! Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, il suffit d'envoyer sa carte Vitale par courrier à sa caisse d'Assurance maladie qui effectuera elle-même la mise à jour et qui sera renvoyée dans les plus brefs délais.

Pour bien faire, il faut actualiser sa carte Vitale à la date de son choix au moins une fois par an et lors de chaque changement de situation personnelle ou professionnelle : mariage, divorce, naissance, affection à longue durée, déménagement (ici l'assuré peut être amené à changer de caisse d'affiliation).

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur notre site : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Ou nous contacter au **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe)



La nouvelle carte Vitale comporte votre photo. C'est le changement le plus visible, elle est aussi plus sûre, et pourra comporter plus d'informations. La nouvelle carte Vitale est conçue pour être évolutive. Elle pourra d'ailleurs héberger d'autres informations que les données administratives qui y figurent actuellement, pour vous rendre encore plus de services et vous simplifier la vie.

Vous n'avez aucune démarche à faire, c'est votre caisse qui vous contactera

La nouvelle carte Vitale est désormais diffusée par toutes les caisses d'Assurance Maladie. Cette diffusion progressive concerne aujourd'hui, les personnes qui n'ont pas de carte Vitale (nouveaux bénéficiaires, jeunes de 16 ans) et celles qui ont besoin de remplacer leur carte Vitale actuelle (carte Vitale perdue, volée ou défectueuse).

Ensuite, la diffusion de la nouvelle carte concernera le renouvellement des anciennes cartes Vitale. Vous n'avez aucune démarche particulière à accomplir, c'est votre caisse qui vous contactera le moment venu.

## La carte d'identité



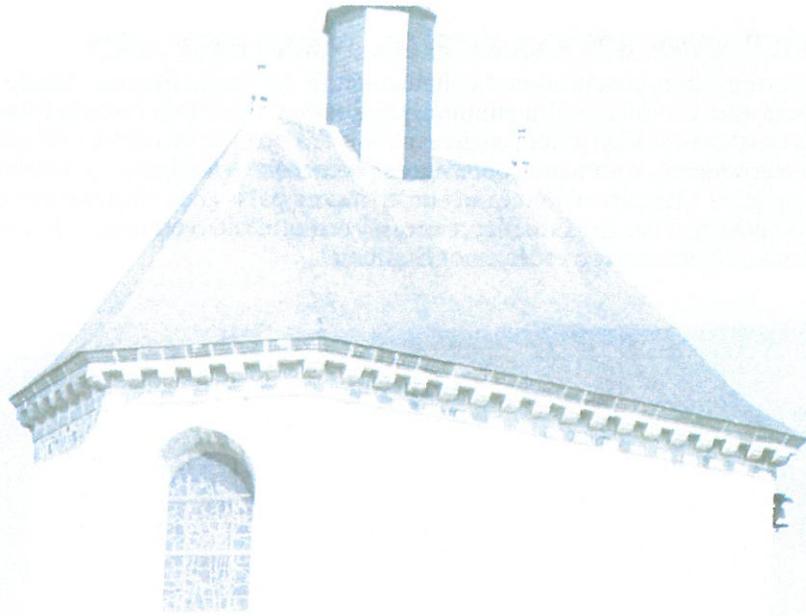
La carte nationale d'identité (CNI) est délivrée aux personnes de nationalité française.

Elle n'est pas obligatoire et son obtention est gratuite. La demande doit être déposée auprès de la mairie du lieu de domicile où le demandeur doit se présenter personnellement au guichet pour le relevé de son empreinte digitale notamment. La durée de validité de cette carte est de 10 ans. Le délai d'obtention est variable mais on peut utiliser, sur le site internet [services-public.fr](http://services-public.fr) le téléservice de suivi de demande en indiquant le numéro de demande qui est fourni lors du dépôt du dossier. La carte est remise personnellement au lieu du dépôt du dossier.

Lorsque la demande est faite pour un mineur : celui-ci doit obligatoirement être présent au guichet lors du dépôt de la demande de carte d'identité. Et il doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale (soit le père, soit la mère ou soit le tuteur). Il est procédé à la prise de l'empreinte digitale de son index gauche (facultatif si le mineur a moins de 13 ans).

La carte d'identité permet de certifier de son identité, même lorsqu'elle est périmée à condition que la photo soit ressemblante. Ainsi, lors des élections la présentation d'une pièce d'identité étant désormais obligatoire pour avoir accès au bureau de vote à Plouay, il vous est possible d'utiliser une carte périmée si vous ne souhaitez pas en refaire une.

En cours de validité, la carte d'identité permet de se rendre dans les pays de l'Union Européenne et, sous certaines conditions, dans d'autres pays (se rapprocher des services de l'ambassade ou du consulat du pays de destination).



## Religion et noms de lieux à Plouay



**KERLEVEZ** : Levez c'est joie, hesse (cf Merlevenez, Mont Joie). En gallois, c'est lewenydd.

**KERSUHUNE** : on a ici un Sizun qui a évolué par contamination (u à la place de i) et par la chute du z intervocalique remplacé par h. Ce nom de Sizun (29) est un ancien hagionyme, ou nom de saint, attesté à Lanarvily (29) en 1650.

**LOCMARIA GRÂCE** : « Loc » du latin locus a remplacé lann celte pour désigner un lieu sacré, à partir du II<sup>ème</sup> s. « Maria » est la forme bretonne savante issue de l'hébreu Myriam, tandis que « grâce » vient du latin gratia, même sens. Loc se retrouve associé à Maria à 34 reprises.

**LOCUNEL - VIHAN** : c'est le loc ci-dessus associé à Guenal ou Guenhael (gwenn : sacré, blanc ; hael : noble, généreux). C'est le lieu sacré de Guenael que l'on retrouve à Lannarster ou inguiniel.

**SAINT-COFF** : « Coff » correspond au moyen breton coff, souvenir, devenu koun ensuite. C'est l'éponyme assuré de Saint Coff en Plouay, de Coat Coff en Guidel. A « Ti Moullac », Jean prononce « Zant Kaw ».

**SAINT ERVEN** : On trouve St Nerven en Brandivy en 1427. Ce nom est à rapprocher du gallois « erwin », très blanc, très pur ; erveno de Poulerveno en Inzinzac en est un diminutif.

**SAINT INIFER** : Enever est un hagionyme attesté à Briec (29) en 1579 et probablement aussi à Plouay ; ce nom a été rapproché du gallois ancien Enewyr ; ces deux noms postulent un prototype composé de « anaw », richesse et de « rix » roi, soit Anaworix. Le quartier prononce « Zant Ihuél »...

**SAINT LEVENEZ** : c'est la variante vannetaise de Laouenec qu'on trouve en 1503 à Carhaix : Lan-Laouenec. Ce nom correspond au breton moderne Laouen, laoueneg, convivial (lowenek en cornique).

**SAINT QUIDIC** : On a ici un diminutif du gallois cyd, joint, sympathique, ou encore baleine (cetus latin est proche et signifie gros poisson de mer). Saint Quidic se rencontre en St Caradec (22), en Plouay : Saint « Quytic » en 1536 et à Languidic.

## Religion ha anvou-lec'h barzh Ploué



**Kerlevenez** : Amañ e kaver « levez », joa, joa vras, el ba' « Berlevenez » a sinifia « Bre al levinez » ; e kembraeg e lârer « lewenydd ».

**Kersuhune** : Ar « suhun-mañ a za a « Sizun », mes un u neus kemeret lec'h an i, hag ar z etre div vogalenn 'zo kouezhet, kemeret e lec'h get un h. Sizun (29) : anv ur sant testeniet barzh Lanarvily (29) ba' blez 1650.

**Locmaria Grâce** : “Loc” zo ur ger latin hag en deus kemeret lec'h « lann » keltek benn an llet kantved. Neuze loc = lann = douar sakr. Maria : brezhoneg evit an hebraeg Myriam. Loc a gaver staget doc'h Maria 34 gwezh.

**Locunel** : Ar “loc” a-us an hani eo, staget amañ doc'h Guenhael (gwenn + hael : nobl, bre). Lec'h sakr Guenhael neuze, a gaver ive ba' Lannarster ha ba'n Ignel.

**Saint Coff** : Ar ger krennvrezhoneg Coff (koun) an hani eo, ag en deus raet e anv da Zant Kaw (distaget 'helsen get Jean Moullac) ha da Coat Coff ba' Gwidel.

**Saint Erven** : Kavout a raer Sant Nerven ba' Berdiwy e 1427. Tostaat an anv-se doc'h « erwin » kembraeg : gwenn kann, glan tre. Erveno a Boulerveno ba' Zinzeg a zo e c'hourtienn amañ.

**Saint Inifer** : Anv ur sant eo, testeniet e Brieg (29) e 1579, ha mo' hat ive ba' Ploué ; tostaat eo bet doc'h ar ger Enewyr, kembraeg kozh. Ur pimpatrom 'zo d'an 2 anv-mañ, savet a-ziar « anaw » pinvidigezh ha « rix » roue, d.l.e Anaworix.

**Saint levenec** : Gwenedeg eo evit « Laouenec » (Lann-Laouennec e 1503 ba' Karaez). Memes ger eo get laouen = eürus. Piv n'anava ket Sandra Levenez (rederez ar droad) ?

**Saint Quidic** : Donet a ra ag ar c'hembraeg Cyd (amiapl) pe c'hoazh a Cetus latin : pesk bras-bras. Kaout a raer Sant Quidic e Sant Karadec (22), e Ploué : Sant « Quytic » e 1536 hag e Langidig.

## ACQUISITION ET MISE EN VALEUR DE MANEHOUARN

La famille De Pluvié, propriétaire jusqu'alors du château et de ses dépendances, décide de vendre en 1984 le domaine de Manehouarn. La municipalité de Plouay, à l'unanimité, est alors convaincue de l'intérêt d'une telle acquisition, majeure pour la collectivité locale mais aussi pour le bien public en général. Situé à deux pas du centre ville, d'une superficie de près de cinquante hectares, dans un site exceptionnel, ce domaine présente des potentialités multiples... à condition de pouvoir l'acheter et ceci n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Mandat est donné au bureau municipal issu des élections de mars 1983 d'effectuer les démarches nécessaires auprès des vendeurs. Yves Le Cabellec, maire, s'y emploie activement avec le soutien de ses quatre adjoints, Jacques Le Nay, Joseph Le Moellic, Monique Jégo et Jeannot Guillemot.



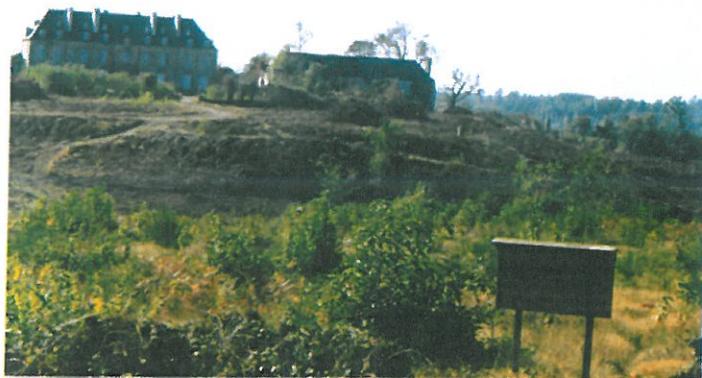
Le 9 juin 1984, le conseil municipal donne son accord officiel de principe d'entamer les négociations. Des mois d'efforts seront nécessaires pour parvenir à un accord. Les tractations sur le prix et les conditions de vente vont en effet durer jusqu'au 30 mars 1985, date à laquelle le conseil municipal entérine la décision d'achat à la somme de 3 435 580 francs, soit 524 000 euros. L'acte notarial de vente entre la famille de Pluvié et la commune, représentée par Yves Le Cabellec, est signé le 26 avril 1985.

Le domaine de Manehouarn est dorénavant propriété communale mais il se trouve dans un état de quasi abandon. Le château, heureusement, a fait l'objet d'une restauration remarquable de la couverture les années précédentes. Sous l'impulsion de la municipalité, une opération de grande envergure est alors décidée. Dans un premier temps, au cours de l'automne 1985, le château est nettoyé et sécurisé par les élus, les services techniques de la ville, les pompiers ainsi que des agriculteurs venus avec tracteurs et remorques, ce qui a été fort apprécié. Les journées de labeurs, conviviales, s'achèvent par un buffet campagnard autour d'une table dressée au pied du château. Pour l'anecdote, sachez que la mise en sécurité de l'édifice a dû passer par la pose de volets artisanaux dans la mesure où toutes les ouvertures sont de tailles différentes. Ceci était malheureusement nécessaire parce que de nombreux vols et préjudices avaient été constatés antérieurement, le château étant alors vide de toute occupation.

Dans un second temps, ce sont les associations locales qui œuvrent dans le parc laissé à l'abandon depuis des années. Lors

d'une réunion préparatoire, un plan détaillé de l'ensemble du domaine est porté à la connaissance des représentants des associations présents. Ce document laisse apparaître un découpage en lots identifiés par un technicien de la Direction Départementale de l'Agriculture qui aussi présent à cette réunion. Ce dernier, éminent spécialiste de l'arbre, a effectué les jours précédents un relevé exhaustif des espèces à protéger, à abattre et évacuer. Les lieux à débroussailler ont également été définis. Dix-sept associations plouaysiennes se montrent intéressées par le projet et reçoivent chacune un lot attribué par tirage au sort. Elles conservent le bénéfice du bois abattu par leurs adhérents. Commence alors, à de nombreuses occasions et notamment le samedi, la valse des interventions des bénévoles qui s'activent à nettoyer Manehouarn dans une ambiance des plus amicales (ils en parlent encore aujourd'hui !)

Cette opération de « rafraîchissement » s'achève quand survient, au cours de la nuit du 15 au 16 octobre 1987, le terrible ouragan inscrit dans la mémoire collective. Le domaine est dévasté et la plupart des magnifiques arbres qui étaient protégés gisent sur le sol, déracinés par le souffle dévastateur du vent. Il en est de même dans tout l'ouest de la France. Sur le territoire de Plouay, l'armée venue en renfort s'attache en priorité à dégager le Scorff des arbres qui menacent de provoquer des inondations dans la vallée du Scorff. A Manehouarn, tout le travail de nettoyage des espaces plantés est anéanti. Les hêtres centenaires de l'allée d'entrée au château sont abattus et leur enchevêtrement fait peine à voir.



*Le reboisement côté Route du Faouët - 1988/1989*

Tout est maintenant à repenser et à refaire. Nous sommes en automne-hiver 1988.1989. La municipalité se met au travail et une opération ponctuelle de reboisement est effectuée sur deux parcelles route du Faouët auprès de Stang Philippe. Yves Le Cabellec et son conseil municipal, monsieur le curé, les enfants des écoles et de nombreux bénévoles assistent au travail de plantation. Les visiteurs d'aujourd'hui peuvent au cours de leur promenade découvrir un panneau de bois posé pour la circonstance et donnant les caractéristique des diverses espèces plantées à cette occasion. Ces arbres constituent la première génération de reboisement et sont à ce jour de taille déjà imposante.

En 1989, une nouvelle municipalité est élue et Jacques Le Nay succède à Yves Le Cabellec au poste de premier magistrat de la ville. Une réflexion d'ensemble est menée sur le devenir du domaine de Manehouarn. Un questionnaire est soumis à l'ensemble des plouaysiens afin de connaître leurs aspirations et leurs idées sur le sujet. Joseph Le Floch, nouvel adjoint, est plus particulièrement chargé du dossier et le 27 mars 1990, un comité de pilotage prend connaissance des réponses au questionnaire. Commence alors un travail prospectif d'organisation de l'espace, une définition du but poursuivi ainsi que la vocation à réserver au domaine dans sa globalité.

La première opération de réhabilitation de l'espace est confiée à la Direction départementale de l'agriculture qui soumet aux élus un plan de modernisation de l'étang abandonné pour l'agrandir et le porter à une superficie de 3.6 hectares. En amont, un plan d'eau de 6000m<sup>2</sup> est créé et sera complété dix ans plus tard par un troisième ouvrage près de l'aire de jeux pour enfants.



*Ces vues témoignent de l'état du bâti à l'époque et du travail réalisé depuis.*

En septembre 1990, le dessouchage et le nettoyage du parc sont effectués sous le contrôle de l'Office national des forêts et les techniciens de la Direction départementale de l'agriculture. L'hiver 1990-1991 est consacré aux plantations forestières et d'alignement (allée du château) ; des essences de feuillus fortement variés sont alors installées en particulier chênes rouges, merisiers, hêtres, frênes et chênes pédonculés.

En 1991, sont créés les sentiers de petite randonnée et les premières allées piétonnes. En 1992, une nouvelle piste au nord du domaine complète le dispositif. Au sud du château, la terre est remise en forme afin de créer une pelouse, espace vert d'accompagnement des plans d'eau et de la chapelle de Sion. Cet édifice quant à lui fait l'objet, dès 1991, d'une attention particulière. Monsieur Dubost, architecte spécialisé en la matière, propose un programme de travaux de première nécessité. Les sapeurs pompiers de Plouay se portent immédiatement



*Inauguration de la Chapelle de Sion - Juin 1998*

volontaires pour les effectuer et commencent par la dépose de la couverture, la liaison et la consolidation des murs. Durant les années qui suivent, les sapeurs pompiers vétérans se dépensent sans compter pour réhabiliter bénévolement le bâtiment, l'agréments et le mettre en valeur par des aménagements extérieurs. Ce sont qui ont également restauré plus récemment le four à pain visible près du gîte.



En 1993 sont restaurés le lavoir et l'abri des lavandières que vous pouvez apercevoir à l'entrée du domaine et les années suivantes les espaces réservés au stationnement des visiteurs.

L'équipe municipale issue des élections de mars 1995 s'engage sans attendre à établir un projet pour Manchouarn. Dès le mois de mai 1995 germe l'idée d'un centre d'animation Vélo nature et d'un musée du vélo, idée proposée à la fin de l'année aux associations. Ce projet est né de la conjonction de trois facteurs :

. La commune dispose d'un site exceptionnel, d'une superficie de près de cinquante hectares, sur lequel existent des bâtiments certes en ruines mais qui peuvent être rénovés pour une utilisation cohérente. La question financière reste cruciale pour la commune : la population est inférieure à 5000 habitants et le budget n'autorise pas de largesses.

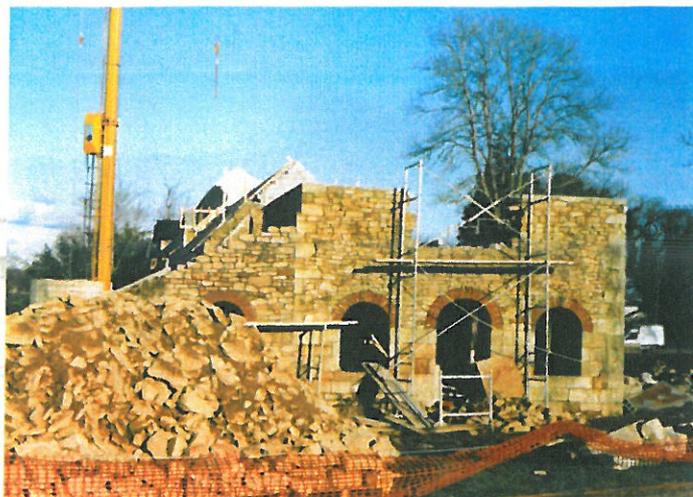
. Heureusement, des financements intéressants peuvent être obtenus de l'Europe qui encourage les projets innovants de cette nature au Pays de Lorient.

. La commune de Plouay qui jouit d'une image forte attachée au grand Prix cycliste intéresse deux jeunes porteurs de projets de ce type.



Un groupe de travail est alors constitué qui reçoit le concours d'un bureau d'études nantais. Deux pôles d'intérêt sont retenus autour de l'animation et du vélo auxquels vont se greffer un gîte d'étape, une salle d'animation et l'aménagement complémentaire du parc. C'est ainsi que sont décidées la reconstruction et la restauration des bâtiments existants et qu'est édifiée la salle d'animation susceptible d'être utilisée par les groupes, les associations.

Afin de respecter les engagements édictés par la Communauté Européenne, obligation est faite de commencer les travaux fin 1996 et de les terminer fin 1998. Deux cabinets sont choisis, l'un pour établir les projets de construction et l'autre chargé d'étudier les implications juridiques et fiscales du dossier. Composé d'élus



municipaux, de représentants de services extérieurs qualifiés sur le sujet, un comité consultatif est constitué afin d'apporter un regard et des conseils éclairés. La gestion du domaine est communale dans l'attente de la mise en place d'une société d'économie mixte (S.E.M) qui ne deviendra réalité qu'en 2004, année où la SAGEMOR, émanation du Conseil Général, se substituera en partie à la commune.

. La salle d'animation et le gîte sont ouverts au public le 20 juin 1998.

. La chapelle de Sion est inaugurée le dimanche 28 juin 1998. Une messe et un repas rassemblent plus de cinq cents convives.

. Le Président de Région déclare ouvert le musée du vélo le 14 juillet 1998 la veille du départ de l'étape du Tour de France Plouay-Cholet.



Façade sud du château, vue depuis le futur étang



Le parc lui-même, pendant tout ce temps, a fait l'objet de soins attentifs d'aménagement et de mise en valeur. Il est prêt à recevoir l'ensemble des visiteurs locaux et extérieurs : les circuits V.T.T, les circuits d'orientation, le parcours sportif, l'enclos pour les chevaux... ont été mis en place. Le chantier Nature assure déjà l'entretien du parc par débroussaillage, balisage, élagage, pratique d'éclaircies dans les massifs. Un petit bâtiment de caractère est réhabilité à leur intention, au bord de l'allée principale qui mène au château. La rénovation du mur d'enceinte est entamée et une grande partie des clôtures périphériques rétablies

Demain, Manehouarn sera, à coup sûr, le théâtre de nouvelles manifestations car le site et les nombreuses infrastructures sont autant d'atouts pour un développement des activités sportives, touristiques culturelles ou environnementales à l'exemple de l'organisation annuelle du Printemps de Manehouarn. La commune dispose donc ici d'un équipement public exceptionnel que la génération nouvelle que vous pouvez rencontrer au détour du récent espace consacré aux jeux saura faire fructifier, n'en doutons pas, pour l'intérêt collectif de la population de Plouay.

Le château de Manehouarn a ainsi connu durant ces dernières 25 années de nombreuses manifestations depuis le premier cross inaugural de janvier 1986, organisé par la municipalité et le C.A Inguiniel (l'actuel C.A Scorff) sur un tracé empruntant les bois, prairies et allées de l'époque d'avant l'ouragan. Le site est le théâtre d'événements prestigieux dont chacun comprend l'importance pour la commune de Plouay. La réussite de cette acquisition, les efforts conjugués des municipalités successives, des associations et de l'ensemble de la population de Plouay auront permis pendant toutes ces années de faire connaître Manehouarn à toute la région et bien au-delà.

Les événements sportifs ont grandement contribué à sa renommée : le départ du Tour de France, les championnats d'académie, départementaux et interrégionaux de cross, de triathlon avec le National des comités... Chaque année le cyclocross y est aussi à l'honneur et le championnat de Bretagne de la spécialité, tant de fois réclamé, a été obtenu. Le vélodrome, dernier équipement en date réalisé sur le site, est un nouvel atout promotionnel à un moment où la nouvelle législation en matière de sécurité des épreuves sur route impose des contraintes majeurs aux organisateurs. Récemment, l'équitation y a fait aussi son apparition.



Le début des travaux du musée du vélo

## Expression "Plouay ensemble"

L'année 2010 a débuté par des chutes de neige importantes et des épisodes de verglas qui restent exceptionnels dans notre région, et auxquels nous ne sommes ni habitués, ni préparés. Les élus de Plouay Ensemble remercient tous ceux qui ont fait preuve de solidarité dans ces moments exceptionnels : les services de la commune, les entreprises de travaux publics et de travaux agricoles, les agriculteurs et tous les anonymes qui ont fait preuve de solidarité. Suite à ces intempéries, la municipalité a organisé une réunion de concertation avec tous les acteurs, a identifié les problèmes et les points noirs sur la commune et a mis en place une procédure adaptée en cas de difficultés similaires.

Alors que les travaux de la nouvelle station d'épuration s'achèvent, les autres chantiers importants que nous avons lancés suivent une évolution normale. Le gros œuvre du multi accueil est terminé, l'ouverture de cette structure est prévue en début d'année 2011. Aux abords du boulevard des championnats du monde, chacun a pu remarquer que le chantier de la nouvelle gendarmerie a démarré. Un autre chantier de taille nous attend cette année, l'entrée de la route de Lorient. Les études sont en cours, plusieurs scénarii nous ont été proposés et les cabinets d'études travaillent toujours sur les dernières esquisses. Les réunions de présentation aux riverains pourront commencer ensuite.

Le 5 mars 2010 a été un moment important dans la vie sportive et associative de notre commune : la création du Football Club de Plouay, né de la fusion entre les sections football de l'Avenir de Plouay et de l'US Plouay. Les élus de Plouay Ensemble souhaitent bon vent à ce nouveau club qu'ils ont appelé de leurs vœux de plusieurs années, et lui souhaitent toute la réussite sportive qu'il

mérite. Plusieurs réunions de concertation ont déjà eu lieu entre la nouvelle équipe dirigeante et la mairie pour prévoir les structures à mettre en place dans le futur.

Nous attachons beaucoup d'importance au tissu associatif de notre commune. C'est pourquoi, en accord avec l'Office municipal des sports et loisirs, nous avons augmenté une nouvelle fois, et ce malgré un contexte difficile, les subventions aux associations. Mais les subventions ne sont pas tout, il faut garder à l'esprit que le rôle premier d'une municipalité est de mettre à disposition des citoyens des infrastructures (routes, services publics, terrains de sport...) et par la suite les entretenir. Il faut donc une bonne gestion et une rigueur budgétaire pour distribuer les deniers publics tout en s'assurant de disposer d'assez de ressources pour continuer à investir en équipement. A titre d'exemple, le montant des subventions aux associations sportives est calculé sur la base de critères comme le nombre de licenciés, les frais d'arbitrage ou de formation. Ces critères sont définis au préalable en partenariat avec l'Office municipal des sports et loisirs. C'est cette méthode qui nous a permis de ne pas augmenter les taux d'impositions municipaux depuis 2000.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.  
Les élus de Plouay Ensemble

**Les conseillers de la majorité municipale**

## Expression "Plouay pour tous"

L'une des réalisations marquantes de ce mandat sera le Multi Accueil dont les travaux sont en cours près de la salle des fêtes. Ce projet auquel nous adhérons est suivi dans notre groupe par Pauline Le Parc. Est-ce à dire qu'il ne subsiste aucune ombre ? Pour ce qui est de l'édifice, nous n'émettons pas de réserves. La majorité conduit là un projet en accord avec les normes actuelles et la protection de l'environnement est prise en compte. La commission conduite par Hélène Miotès a appuyé sa réflexion sur de nombreuses consultations.

La divergence de point de vue est apparue à l'occasion du conseil municipal du 19 avril dernier lorsque la question de la gestion de ce Multi Accueil est venue à l'ordre du jour. La majorité souhaitait confier cette gestion à un organisme extérieur sous la forme d'une délégation de service public. Les élus de Plouay pour Tous n'acceptant pas ce choix ont alors pris la parole avec la déclaration suivante :

« La Délégation de Service Public pour la gestion du Multi Accueil obéit aux mêmes principes que l'externalisation de la gestion des déchets par la Communauté de Communes en 2009. Externalisation, c'est ce mot que Jean-Rémi Kervarrec avait employé au conseil de communauté pour désigner ce que tout le monde appelle la privatisation du service des déchets que la Communauté gérait encore. Heureusement pour les employés du service d'alors, leur salaire et ses possibilités d'évolution étaient maintenus même s'ils changeaient de patron.

Pour ce qui est de la gestion du Multi Accueil, la Délégation de Service Public signifie la gestion privée du Multi Accueil. Bien sûr, il y a le cahier des charges fixées aux entreprises candidates; le

document se veut rassurant pour le citoyen : tout semble cadré. Ainsi, on y lit que le délégataire devra assurer la gestion « à ses risques et périls, sous sa responsabilité », qu'il bénéficiera entre autres aides d'une « participation financière de la commune dont le montant sera défini à l'issue de la négociation ».

Mais nous y lisons aussi que le délégataire devra « réduire les charges de fonctionnement » et « augmenter les recettes de fonctionnement ». Or nous savons tous que charges de fonctionnement égale très souvent frais de personnel.

Il nous apparaît donc que votre majorité veut le meilleur service au moindre coût, sans avoir de responsabilité autre que le maintien en bon état du bâtiment.

Cet état d'esprit conduit à travailler plus sans garantie de progression de salaire, à la précarité du personnel recruté car les embauches seront à durée déterminée, la convention étant signée pour 3 ou 5 ans.

Nous pensons que la commune a les moyens de gérer en direct ce type de structure comme elle le fait pour l'Espace Jeunes, la garderie et la cantine communales, le Lieu d'Accueil Enfants Parents Pomme de Reinette ou encore le Relais Parents Assistantes maternelles, dans le respect des enfants, des familles et du personnel recruté. »

**Les élus de Plouay pour Tous : Joël VIOT, Catherine LE PAJOLEC, Gérard LUCAS, Pauline LE PARC**

Les élus de Plouay pour Tous : plouaypourtous@yahoo.fr  
Blog : over-blog@plouaypourtous

Du 01 décembre 2009 au 31 mai 2010

## Naissances :

### DECEMBRE

01.12.2009 : Cali, Anna MESGUEN  
09.12.2009 : Aluena, Béatrice, Marie, Morgane SUHUBIETTE  
17.12.2009 : Cintya, Maëva, Mélinda, Andrea BOURGEOIS  
17.12.2009 : Aël, Galaad FRELECHOUX  
18.12.2009 : Ysaline, Ginette LE MOUILLOUR  
18.12.2009 : Lorenzo, Fabien, Mickaël PICARDA

### JANVIER

04.01.2010 : Helouri MALLET  
05.01.2010 : Elisa, Maria, Delphine RUYET--BATISTA  
08.01.2010 : Cylia LE PITE  
09.01.2010 : Nathan, Eric TREMEL- -GUEHENNEUX  
13.01.2010 : Emma LE GOFF  
18.01.2010 : Gauthier LE BAIL  
25.01.2010 : Florian, Nicolas LE GOURLAY

### FÉVRIER

01.02.2010 : Jann, Isabelle, Fanfan RENAUDIN  
09.02.2010 : Alwen LE COZ  
05.02.2010 : Lylou, Muriel, Lucienne MAUDUIT  
05.02.2010 : Elisa, Juliette REINERT  
07.02.2010 : Ilan, Nicolas PEREIRA DOS SANTOS  
08.02.2010 : Pacôme, Joseph ROBERT  
04.02.2010 : Nolan LE CUNFF

### MARS

01.03.2010 : Peyo, Jean PICARDA  
05.03.2010 : Eneko, Jean, Marc DURIEUX  
00.03.2010 : Elliott CHAPIN  
02.03.2010 : Louise, Juliette GAINCHE  
06.03.2010 : Enora, Annie, Viviane LE BOULCH  
00.03.2010 : Evann, Gianni LE GOUIC  
04.03.2010 : Timéo, Raymond LE LAMER  
08.03.2010 : Anakeen IZQUIERDO

### AVRIL

03.04.2010 : Lorenzo, Thierry, Robert, Anthony BOCHER  
05.04.2010 : Léo, Pierre LUBET

### MAI

04/05/2010 : Candice, Elisabeth, Geneviève THOURY  
05/05/2010 : Alexandra, Emily GACHET  
05/05/2010 : Ethan BACHELART  
05/05/2010 : Elise MIOTES  
05/05/2010 : Margaux, Elodie, Solène LE GARREC  
05/05/2010 : Azilis, Odile, Marie-France WAROUX  
05/05/2010 : Chloé, Roselyne, Caroline LAMOUREUX

## Mariages :

### AVRIL

04.2010 : Anthony LE GOFF et Sabrina, Marie, Vincente MENARD

### MAI

05.2010 : Gaël, Jean-Marie, François CARRE et Sonia KEBILI  
05.2010 : Glenn, Henri, Marie RAUDE et Emeline MAHIEUX

## Décès :

### DECEMBRE

11.12.2009 : Gwénaél, David, Jean, Marie DERAIN, 46 ans  
12.12.2009 : Marie ROBIC, veuve NICOLAS, 95 ans  
16.12.2009 : Roger, Eugène, Emile GENETAY, 79 ans  
22.12.2009 : Anne, Marie CORBIHAN, veuve YHUEL, 87 ans  
25.12.2009 : Christine, Yvette DZIADKIEWIEZ, épouse LE DOUJET, 45 ans  
28.12.2009 : Cécile, Jeanne, Louise HALPERT, veuve LE MOUILLIC, 85 ans  
31.12.2009 : Julien, Marie LE BOUEDEC, 87 ans

### JANVIER

04.01.2010 : Victoire, Marie, Cécile AUDRENO, veuve LE GALLO, 85 ans  
08.01.2010 : Louise, Marie LE GUEN, veuve LE CABELLEC, 87 ans  
19.01.2010 : Philomène LE VILLAIN, veuve PERRET, 80 ans  
24.01.2010 : Michelle, Antoinette, Annick TANGUY, épouse LE BRAZIDEC, 58 ans

### FÉVRIER

06.02.2010 : Christophe OLLIVIER, 38 ans  
14.02.2010 : Henriette, Joséphine BRISHOUAL, 99 ans  
17.02.2010 : Gilbert, Eugène BURNER, 77 ans  
20.02.2010 : Joseph LE PABIC, 92 ans

### MARS

14.03.2010 : Louise, Jeanne LE DIGOL, veuve LE FORT, 99 ans  
20.03.2010 : Mélanie, Julienne PENHOUE, veuve QUERO, 86 ans  
21.03.2010 : Raymond, Emile, Marie LE GAL, 78 ans  
23.03.2010 : Pascal GEERAERTS, 53 ans  
23.03.2010 : Bernard, Yves LE PARC, 69 ans  
24.03.2010 : Pierrette, Jeanne, Louise INQUEL, veuve EVANO, 87 ans  
24.03.2010 : Céline, Marie, Louise CADO, veuve BAHUON, 90 ans  
27.03.2010 : Michel, Marcel, Louis LE BRIZOUAL, 60 ans

### AVRIL

05.04.2010 : Lucie BRIGARDIS, veuve LOMENECH, 83 ans  
14.04.2010 : Marcel, Yvon MAZAT, 88 ans  
15.04.2010 : Marie-Anne BRABANT, veuve NOBLET, 95 ans  
21.04.2010 : Thérèse, Jeanne, Célestine PELTIER, 77 ans  
28.04.2010 : Alice, Marie LE DOUSSAL, veuve LA MOUROUX, 84 ans  
28.04.2010 : Marguerite, Yvonne LE LAY, veuve DUFAY, 97 ans  
30.04.2010 : Germain, Joseph, Marie LE DAIN.

### MAI

10.05.2010 : Jean Pierre, Maurice BARBARIT, 62 ans  
10.05.2010 : Jeanne, Louise LE MOUILLIC, veuve LE GAL, 87 ans  
16.05.2010 : Bernard, Michel BOUGEAULT, 61 ans  
21.05.2010 : Jean-Benoît, Roger AUGIS, 41 ans



NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ETE

